

A l'occasion de l'Aïd El Adha  
**Le Carrefour d'Algérie souhaite une bonne fête  
à tous les Algériens**

**LE CARREFOUR**  
*Le journal du citoyen* 23ème année **D'ALGERIE**

N°6907 - SAMEDI 15 JUIN 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

**Police d'El Meghaier**  
**Saisie de 342.000**  
**capsules destinées à la**  
**fabrication de munitions**  
P05

**Elections présidentielles  
du 07 septembre prochain**

# **Le FLN pour la candidature de Tebboune**



Lire en page 03

R07

**ORAN**

Pour assurer les permanences de trois jours de l'Aïd Al Adha  
**1.008 commerçants réquisitionnés**  
**dont 291 boulangers et 03 laiteries**

Office régional des viandes de l'Ouest (ORAVIO)

**Commercialisation prévue de 18 T de viandes rouges**

Ecole supérieure de l'Air Chahid «Djebbar Tayeb» de Tafraoui  
**Sortie de la 54ème promotion**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

## Times Higher Education Impact Rankings 2024 L'Algérie décroche la 1ère place aux niveaux africain et arabe

L'Algérie a décroché la 1ère place aux niveaux africain et arabe dans le classement mondial du Times Higher Education Impact Rankings 2024, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. "2152 établissements universitaires de 124 pays, dont 54 établissements algériens, ont été classés, ce qui représente une évolution par rapport à l'édition de 2023, où 12 établissements d'enseignement supérieur algériens avaient été classés, permettant à l'Algérie d'occuper la première place du classement aux niveaux maghrébin, afri-

caïn et arabe, en termes de nombre d'établissements d'enseignement supérieur classés", a précisé la même source. "L'université d'Oum El-Bouaghi a, ainsi, décroché la première place au niveau national (401-600 au niveau mondial), ce qui reflète le souci du secteur d'améliorer la position des établissements d'enseignement supérieur nationaux, dans les différents classements mondiaux, et d'oeuvrer à la mise en place des mécanismes adéquats en vue de promouvoir la visibilité de ces établissements universitaires à l'échelle internationale", a ajouté le communiqué.

Pour la période 2024-2025

## L'Algérie élue présidente du conseil d'administration de l'UPAP

L'Algérie a été élue, à l'unanimité, présidente du conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP) pour la période 2024-2025, lors des travaux de la 42e session ordinaire du conseil d'administration de l'organisation qui se tient à Arusha (Tanzanie), du 3 au 14 juin, indique, mercredi, un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. Le nouveau bureau du conseil d'administration de l'UPAP, présidé par l'Algérie, comprend le Burkina Faso (premier vice-président), la Tanzanie (deuxième vice-président), en

sus du Botswana et du Burundi en qualité de rapporteurs du bureau, précise la même source. L'Algérie participe à cette session avec une délégation conduite par le secrétaire général du ministère, Bara Abdelouahab, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Tanzanie, Ahmed Djellal. Des réunions des commissions stratégique, technique et administrative de l'UPAP et plusieurs forums et rencontres dans le domaine du développement et de la régulation des services postaux, sont au programme de cette session.

En tant que Sponsor officiel

## Ooredoo renforce son partenariat avec le PSG en Algérie



En tant que Sponsor officiel du Paris Saint-Germain (PSG), le Groupe Ooredoo, met en place une stratégie d'activation plus élargie incluant des activités visant à mettre son expertise au service de développement du football Algérien. A cet effet, le Directeur général de Ooredoo Algérie, M. Roni TOHME, a reçu lundi 10 juin 2024, au siège de l'entreprise à Alger, le Manager Général régional du Paris Saint-Germain (PSG) M. DILEM Fabien et ce, en présence de M. Ahmad Abdulaziz Al Neama, CEO régional du Groupe Ooredoo, du Directeur Commer-

cial et du Directeur associé de Marketing et de la Communication du Groupe Ooredoo ainsi que, du président du Conseil d'Administration du Mouloudia Club d'Alger (MCA) M. Hakim Hadj Redjem. Pendant cette rencontre, Ooredoo et le Paris Saint-Germain ont eu l'opportunité de discuter de leur futur plan d'action et de potentielles activités communes avec le MCA, le doyen des clubs algériens, Champion en titre pour la saison 2023-2024, sponsorisé également par Ooredoo, au profit de la jeunesse algérienne.

## Le Général d'Armée Chanegriha reçoit le Colonel à la retraite russe Andrei Pavlenko



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu en audience, mercredi au siège de l'Etat-major de l'ANP, le Colonel à la retraite Andrei Pavlenko, ancien sapeur-démineur de l'ex-URSS, qui effectue une visite en Algérie, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a reçu en audience ce mercredi, 12 juin 2024, au siège de l'Etat-major de l'ANP, le Colonel à la retraite Andrei Pavlenko, ancien sapeur-démineur de l'ex-URSS, qui effectue une visite en Algérie", précise la même source, rappelant que "Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, avait décerné au Colonel Pavlenko la médaille El-Achir,

lors de la visite d'Etat qu'il avait effectuée en Fédération de Russie, en juin 2023". Après avoir exprimé la bienvenue à l'hôte de l'Algérie et à ses accompagnateurs, le Général d'Armée "a fait l'éloge du rôle des équipes de l'ex-URSS, dans l'opération de neutralisation des mines, héritées de l'époque coloniale, après l'indépendance de l'Algérie". "Je tiens d'abord à vous souhaiter, ainsi qu'à la délégation qui vous accompagne, la bienvenue au siège de l'Etat-major de l'ANP, en souhaitant que votre visite en Algérie sera utile et agréable et qu'elle vous permettra, Colonel, de remémorer les souvenirs de votre participation, au lendemain de l'indépendance de mon pays, à l'opération de neutralisation des mines, héritées de l'époque coloniale le long de nos frontières est et ouest", a-t-il indiqué.

Chargé par le président de la République

## Magramane effectue une visite au Qatar



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounès Magramane, a effectué une visite au Qatar en qualité d'Envoyé personnel du président de la République, indique mercredi un communiqué du ministère. M. Magramane a été reçu par le Premier ministre, ministre des Affaires étrangè-

res du Qatar, Cheikh Mohammed bin Abderrahmane bin Jassim Al-Thani, a précisé le communiqué, ajoutant que la rencontre avait permis aux deux parties de "passer en revue les relations bilatérales privilégiées à tous les niveaux" et d'"afficher la volonté commune des dirigeants des deux pays de les promouvoir davantage, notamment en prévision des prochaines échéances bilatérales de haut niveau".

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem  
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.



Elections présidentielles du 07 septembre prochain

## Le FLN pour la candidature de Tebboune

Par B.Habib

Le Président de la République n'a toujours pas indiqué, à ce jour, s'il était candidat à sa propre succession mais pour plusieurs partis politiques, il demeure le «cheval gagnant» dans la perspective de la prochaine élection anticipée. Il est aussi vrai que la scène politique nationale s'est mise en ébullition depuis de longues semaines mais presque tous les avis convergent sur la prochaine candidature du Président Tebboune. Une rencontre qualifiée d'historique entre le Chef de l'Etat, Abdelmajid Tebboune, et les 27 partis politiques siégeant au sein des assemblées nationales et locales, s'est tenue le 21 mai. L'objet dédié à cette rencontre a été centré essentiellement sur la politique étrangère mais certains cercles proches aux partis politiques ne récusent pas pour autant l'idée qu'elle a contribué à un rapprochement des points de vue et un consensus national, contribuant à la stabilité du pays. Une quasi certitude de dire que depuis cette rencontre, les soutiens autour de la candidature du Président de la République, Abdelmajid Tebboune, à la prochaine élection présidentielle anticipée du 7 septembre prochain, se sont multipliés à travers tout le pays mais aussi au sein de la communauté nationale établie à l'étranger. Le parti du Front de Libération Nationale n'est pas en reste et ne cache pas moins sa prétention à faire campagne pour le Président s'il se portait candidat. Et, il l'a d'ores et déjà appelé à se mettre dans le bain de la course à la prochaine présidentielle. Aujourd'hui, pas moins de dix partis dont ceux qui gravitent autour du régime, ont annoncé leur soutien à un second mandat du président Tebboune. C'est néanmoins le cas du plus vieux des partis politiques en Algérie, en l'occurrence le FLN. Ce parti a en effet soutenu la candidature du Président de la République, Abdelmajid

Tebboune, pour un second mandat. A l'argumentaire, le FLN motive sa décision par le fait que ce n'est pas seulement le vœu du FLN mais aussi celui de tous les Algériens. Le vieux «Front» a appelé ouvertement le Président de la République à se présenter pour un nouveau mandat. A moins de quelques semaines de la convocation du corps électoral, le Président Tebboune n'a toujours pas dévoilé ses ambitions mais plusieurs partis politiques notamment ceux qui constituaient l'ancienne Alliance au temps de l'ex-président déchu, œuvrent d'ores et déjà à sa réélection. L'actuel Secrétaire général du FLN a souligné les avancées significatives dans divers domaines sous la présidence actuelle. Il a insisté sur le fait que ces succès incitent à l'optimisme et appellent à un engagement renouvelé pour la poursuite du développement. "Considérant les résultats positifs obtenus et les indicateurs encourageants dans plusieurs secteurs, nous sommes fiers et optimistes. Nous devons continuer à travailler pour plus de progrès et de prospérité," a-t-il déclaré. Il a mis à profit sa sortie médiatique pour lancer un appel solennel au Président Tebboune pour qu'il continue son œuvre de transformation. Le FLN croit fermement que le Président sortant est la personne idéale pour mener l'Algérie vers un avenir prometteur. Le Secrétaire général a ensuite précisé que la candidature de Tebboune est un souhait collectif. Il a exprimé que cette demande ne vient pas seulement du FLN, mais de tous les citoyens algériens, du nord au sud, de l'est à l'ouest.

"La nouvelle candidature présidentielle du Président Abdelmajid Tebboune, digne fils de l'Algérie et serviteur loyal du peuple, est notre souhait commun. C'est une demande de notre parti, mais aussi des citoyens à travers tout le pays. Nous avons besoin de lui pour assurer la stabilité et continuer le chemin tracé," a-t-il affirmé. Cette stabilité est essentielle,

selon le FLN, pour maintenir et renforcer les acquis de ces dernières années. Le parti voit en Tebboune le garant de cette continuité, nécessaire pour achever les projets en cours et en lancer de nouveaux. Le Secrétaire général a exprimé sa gratitude envers le Président Tebboune pour ses engagements tenus envers le peuple algérien. Il a rappelé les promesses faites et tenues par le Président, et a encouragé à continuer à construire une Algérie nouvelle, conforme aux aspirations de la population. "Cet appel sincère et honnête est un gage de fidélité et de reconnaissance au Président Abdelmajid Tebboune qui a tenu ses promesses envers le peuple. Nous le convions à poursuivre la construction d'une Algérie nouvelle telle que souhaitée par nos concitoyens," a-t-il poursuivi. Ce soutien témoigne de la confiance du FLN dans la vision et la capacité du Président Tebboune à mener le pays vers de nouveaux horizons. Enfin, le Secrétaire général du FLN a exhorté à mobiliser les forces pour faire des élections présidentielles de 2024, une célébration de la démocratie. Il a exprimé sa volonté de voir le 7 septembre prochain devenir un jour historique pour l'Algérie, sous la direction du Président Abdelmajid Tebboune. "Nous devons unir nos forces pour que les élections présidentielles de 2024 soient une fête de la démocratie pour une Algérie victorieuse, forte et souveraine. Fidèle à l'esprit de Novembre et aux promesses des martyrs, faisons du 7 septembre prochain un jour historique pour la nouvelle Algérie, menée par notre respecté Président Abdelmajid Tebboune," a-t-il conclu. Pour terminer, le FLN se tient résolument derrière le Président Tebboune, affirmant que sa réélection est cruciale pour le futur de l'Algérie. Les réalisations passées, la stabilité actuelle et l'espoir d'un avenir prospère sous sa direction sont les piliers de cet appel vibrant. Les Algériens sont invités à participer activement à cette élection pour renforcer la démocratie et poursuivre la construction d'une Algérie forte et souveraine.

### Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

#### La France panique face à l'extrême droite

**«On vit une période qui n'est pas glorieuse», estime Michel-Edouard Leclerc à propos des législatives en France.**

La France vit ces derniers jours sur les caresses des législatives. Déjà, des sondages faits très récemment, révèlent une victoire fortement pressentie en faveur du parti de l'extrême-droite et son leader Marine Le Pen. La faillite presque totale et évidente d'un gouvernement «macronique» ayant subi des échecs, là où il avait posé le pied. Donc, Mme Le Pen, son parti et tout le courant de l'extrême droite en ébullition en France, n'ont rien fait de miraculeux que de tirer profit de la déroute politique de Macron et des partis qui l'avaient longtemps soutenu. Le Président de la République, Tebboune, invité à assister au Sommet des sept pays industrialisés, a reçu, ce jeudi en sa résidence à la ville de Bari (Italie), le président Macron. Quelques observateurs mieux informés avaient tenté de trouver quelque part une liaison de cette rencontre «inopinée et hâtive» avec les législatives françaises. Nous savions que l'Algérie, par le biais de sa forte immigration, avait tout le temps, joué un rôle généralement «officieux» dans le cours des événements politiques en France. Pour être clair et net, l'Algérie avait à plusieurs reprises financé des candidats et des partis qu'elle savait avoir une influence sur ses intérêts vitaux dans ce pays. Les politiciens d'Alger, de leurs côtés, ont tout le temps eu une crainte terrible pour le devenir, trop risqué, de leurs millions d'émigrés en métropole, en cas où le courant xénophobe et islamophobe de l'extrême droite arriverait à s'imposer de façon radicale sur l'échiquier politique de l'Hexagone. Tout en ricanant et très sûre de sa prochaine victoire, Mme le Pen avait promis «un gouvernement d'union nationale». Façon d'atténuer l'étreinte de la panique «politique» chez ses adversaires. Interprétés autrement: par ces propos, Le Pen voulait insinuer à ses détracteurs qu'elle ne va pas les mettre «en cloison» comme ils se sont toujours comportés avec elle et avec son parti politique. Quand un homme politique et un grand chef d'entreprise influent comme Michel Le Clerc estime «qu'on vit une période qui n'est pas glorieuse», si cet individu fait partie de l'élite qui fait la politique «officieuse» mais réelle et influente, cela voudrait dire que la France serait en train de vivre une réelle crise profonde. Ce qui nous intéresse au fait, nous les Algériens dans cette affaire, c'est bien le sort de nos émigrés au cas où les psychopathes de l'extrême droite auraient le dessus dans cette compétition.

Présidentielle du 7 septembre

### 14 postulants à la candidature ont retiré les formulaires de souscription des signatures

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a annoncé mercredi à Boumerdes, que 14 postulants à la candidature à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, ont retiré les formulaires de souscription des signatures. "Quatorze (14) postulants à la candidature à la prochaine élection présidentielle se sont rapprochés de l'ANIE et ont procédé au retrait d'un total d'un million de copies de formulaires de souscriptions de signatures, jusqu'à 18h00 mardi", a indiqué M. Charfi dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite à Boumerdes pour s'enquérir des préparatifs relatifs à la prochaine élection présidentielle. Il a souligné que l'ANIE a procédé "dès le lendemain de la convocation du corps électoral

par le président de la République (8 juin), à la mise des formulaires de souscription des signatures à la disposition des postulants à la candidature". S'exprimant sur l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales qui a débuté aujourd'hui mercredi, il a expliqué que ces listes sont "assainies et réactualisées périodiquement et révisées à chaque rendez-vous électoral", notant que cette opération "prend en considération la nouvelle carte électorale, notamment après l'émergence de nombreux nouveaux pôles urbains". "La jeunesse algérienne a un rôle dynamique dans l'édification de la démocratie et la contribution à la gouvernance du pays, grâce à sa conscience développée et son engagement sérieux dans l'acte électoral", a-t-il estimé, en outre.

Saison estivale

### Facilitations douanières spéciales pour les voyageurs

Ces facilitations, qui s'inscrivent dans le cadre du Plan d'action national tracé par les pouvoirs publics pour la saison estivale 2024, «visent à assurer les meilleures conditions d'accueil des voyageurs au niveau des postes-frontières, notamment les Algériens établis à l'étranger qui choisissent de passer leurs vacances d'été dans le pays», a annoncé, jeudi, la Direction générale des Douanes (DGD) dans un communiqué. Priorité aux familles, aux malades, aux personnes âgées, aux personnes aux besoins spécifiques et aux bénéficiaires du circuit vert Pour ce faire, la DGD a renforcé ses unités et services chargés des procédures d'entrée et de sortie des voyageurs par la mobilisation des ressources humaines et des moyens nécessaires en vue d'assurer un service public douanier optimal, selon la même source. Parmi les mesures prises et les facilitations douanières prévues, figure la réduction des délais des procédures d'entrée et de sortie des voyageurs, notamment à travers la mise en place d'équipes de navigation chargées d'établir les Titres de passage en Douane (TPD) pour les véhicules et d'accompagner les voyageurs à bord des navires durant les traversées. En outre, la priorité en matière de traitement douanier est accordée aux familles, aux malades, aux personnes âgées, aux personnes aux besoins spécifiques et aux bénéficiaires du circuit vert, et ce, «sans préjudice des procédures de contrôle exercées par les agents des Douanes algériennes dans le cadre de l'application rigoureuse de la législation et de la réglementation en vigueur». La DGD a également cité la mise en place de «cellules d'accueil et d'orientation» au niveau des services douaniers, chargées d'orienter et d'accompagner les voyageurs dans l'accomplissement des formalités douanières et de faciliter l'accès aux informations y afférentes via des dépliants et des brochures.

**Pôle & Mic**

Par B.Nadir

**Pièces détachées autos, le puzzle !**

Dans un communiqué publié ce jeudi, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a révélé que ses services avaient saisi plus de 1,9 million de pièces détachées. Cette action fait suite à la détection de plusieurs infractions lors des opérations de contrôle et de lutte contre la fraude, effectuées auprès d'importateurs dans cinq wilayas. Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, en collaboration avec la Gendarmerie nationale, a mené des enquêtes dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Tipasa, Alger, Batna et Oum El Bouaghi pour vérifier la conformité des pièces détachées automobiles et contrôler les prix à l'importation afin de lutter contre les importateurs fictifs. Ces enquêtes ont conduit à la saisie de 1.972.041 pièces détachées, évaluées à 1,674 milliard de DA, ainsi qu'à la fermeture d'un commerce et de six entrepôts non déclarés. Elles ont également révélé deux marques contrefaites : GRB à Oum El Bouaghi et SM à Tizi-Ouzou. Par ailleurs, 25 infractions ont été constatées, incluant la perturbation du marché, la rétention de stocks pour provoquer une hausse injustifiée des prix et la détention de produits importés illégalement. Cette saisie qui ne concerne que quelques wilayas, laisse indiquer que le problème des pièces détachées « contrefaites » aurait pris de l'ampleur et cela depuis un certain moment, notamment depuis l'apparition du Covid. Entre janvier et août 2022, les prix des pièces détachées automobiles en Algérie ont augmenté de 30 à 50 % en raison de la baisse des ventes directes des usines, des coûts élevés du transport maritime et de la dépréciation du dinar. Les opérateurs du secteur automobile en Algérie sont optimistes après la relance en mars 2023, mais le rythme a ralenti en raison de décisions de l'Algex sur les licences d'importation. Malgré une forte demande, les quotas d'importation pour 2023 restent inachevés en partie à cause de facteurs géopolitiques. Le Club économique algérien propose de revoir les mécanismes d'importation des pièces détachées et d'élargir la liste des produits importés pour répondre à la demande. Le gouvernement a accordé des accréditations à une vingtaine d'opérateurs en mars 2023. Le ministère de l'Industrie prépare un arrêté pour encadrer la production de pièces détachées en Algérie et offrir des exonérations fiscales aux producteurs locaux. Les concessionnaires demandent des licences temporaires d'importation de pièces de rechange directement des usines mères pour assurer la qualité et le service après-vente. Ils alertent sur l'augmentation des pièces frauduleuses et la pénurie de véhicules due à un gel des importations depuis cinq ans.

**Fertial****Le groupe espagnol Villar Mir cède à Asmidal la totalité de ses parts**

Le Groupe espagnol Villar Mir a cédé à Asmidal (filiale du groupe Sonatrach) la totalité de ses parts dans l'entreprise Fertial, mettant ainsi un terme au différend les opposant en arbitrage international, a annoncé jeudi la compagnie nationale des hydrocarbures. "Le groupe industriel Asmidal et le Grupo espagnol Villar Mir (GVM) sont arrivés à un règlement à l'amiable de leur désaccord né en 2018 suite de la volonté de GVM de céder ses actions dans Fertial, ayant conduit à une procédure arbitrale opposant les deux parties depuis mars 2021 et dont la sentence a été rendue en juin 2023", a précisé Sonatrach dans un communiqué. "Le dialogue rétabli entre le Groupe Asmidal et GVM a abouti à la signature d'un protocole d'accord transactionnel engageant, ce qui a mené à la formalisation en date du 12 juin en cours de la cession de la totalité des actions que détient GVM dans Fertial au Groupe Asmidal", a fait savoir la même source.

**Eau potable****Poursuite des efforts pour alimenter les pôles urbains à forte densité**

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé, jeudi à Alger, que le Gouvernement entend poursuivre ses efforts pour alimenter les régions et les pôles urbains à forte densité démographique, en eau potable à travers les différents projets réalisés par l'Etat et ceux en cours de réalisation, tout en veillant à l'efficacité de ces projets face à la diminution des ressources en eau conventionnelles. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Derbal a indiqué que les efforts se poursuivent pour alimenter les régions et les pôles urbains souffrant de pénurie d'eau, en prenant "des mesures d'urgence", soulignant la vision prospective du secteur en phase avec la croissance démographique, la croissance économique et les besoins de l'irrigation agricole. Répondant à une préoccupation concernant la pénurie d'eau potable et le problème de l'assainissement de l'eau dans la wilaya d'El Oued, le ministre a affirmé que son département ministériel œuvre à "trouver des solutions répondant aux aspirations des citoyens", pré-

sant que cette wilaya a bénéficié de plusieurs projets importants ayant permis d'améliorer le service public d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Il a également cité d'autres investissements complémentaires nécessaires à inscrire au titre de la loi de Finances 2025 pour mieux prendre en charge l'assainissement dans la wilaya, outre l'entretien périodique de toutes les installations. A ce propos, M. Derbal a évoqué la possibilité d'exploiter ces eaux dans l'irrigation agricole, rappelant dans ce sens les efforts du secteur pour valoriser l'utilisation des eaux usées traitées dans le domaine agricole. Le plan national, ajoute-t-il, vise à atteindre la réutilisation de 60% des eaux usées traitées annuellement dans les domaines agricole et industriel, face au recul de la mobilisation des eaux conventionnelles en raison des changements climatiques. Concernant la possibilité d'exploiter les eaux épurées de la station de Salamandre (Mostaganem), étant le plus grand système d'assainissement de la wilaya, d'une capacité de traitement de 56.000 m3/jour, le ministre a précisé que son secteur accordait un

intérêt particulier à ce dossier, au vu de la vocation agricole de la wilaya. Pour ce faire, ajoute le ministre, il a été procédé à l'équipement de cette station pour la production des eaux épurées afin de les réutiliser dans l'irrigation. Le projet va bon train avec un taux d'avancement de 50%, a-t-il dit, ajoutant qu'il sera exploité pour l'irrigation d'une surface agricole de 3.000 hectares. Pour ce qui est du manque d'eau potable dans la wilaya d'Oran, le ministre l'a qualifié de "naturel", car l'approvisionnement en eau provient dans sa majorité des stations de dessalement qui connaissent, parfois, des arrêts pour maintenance. En vue d'assurer un approvisionnement total aux habitants de la wilaya et des villes limitrophes, M. Derbal a rappelé la réalisation d'une méga-station de dessalement des eaux de mer à Cap blanc dont les travaux connaissent "un avancement notable", relevant que cette structure s'inscrit dans le cadre du programme national décidé par le Président de la République portant réalisation de grandes stations de dessalement d'une capacité de 300.000 m3/jour pour chaque unité.

**Création des mini-zones d'activités dans les communes****L'importance du programme pour suivre le dynamisme économique national**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire Brahim Merad a souligné, jeudi à Sidi Bel Abbes, l'importance du programme de création des mini-zones d'activités au niveau communal, lancé par son département ministériel, pour suivre le dynamisme économique national. M. Merad a inspecté les travaux de réalisation d'une mini-zone d'activité dans la commune de Tabia, et assisté à une présentation sur le programme de création de mini-zones d'activités au niveau des communes de Tabia, Belarbi, Tilmouni, Hassi Dahou et au village de Bouaïche, accompagné du Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache. Il a, à ce titre, mis en exergue "l'importance de ce programme financé par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales au bénéfice des porteurs de mini projets et des startups, ce qui permettra d'accélérer le développement des communes et la création d'emplois. Il a souligné à ce propos que "ce programme s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par l'AAPI pour redynamiser l'activité d'investissement, dans le cadre des réformes juridiques et réglementaires, qui lui permettront d'accompagner les initiateurs de projets d'investissement, de créer des emplois et de promouvoir le développement local". M. Merad a noté que "la wilaya de Sidi Bel Abbes, qui se caractérise par une situation géographique stratégique, entourée de sept grandes wilayas, possède des capacités et des richesses importan-

tes qui doivent être valorisées et exploitées dans la mise en œuvre de projets d'investissement, notamment dans les zones reculées". Il a appelé, dans ce contexte, à "multiplier les efforts pour permettre aux communes de créer de la richesse, d'exploiter leurs richesses existantes, d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de répondre à leurs aspirations". Le ministre, qui a présidé la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de l'Assemblée populaire de la wilaya de Sidi Bel Abbes, a salué "les réalisations et les efforts

déployés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le respect des engagements qu'il a pris, depuis son arrivée au pouvoir". M. Merad a déclaré dans un discours qu'il a prononcé devant les élus de l'APW que "le président de la République connaît bien les exigences du citoyen dans toutes les régions du pays et ne ménage aucun effort pour y répondre, à travers la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour fournir tout ce dont aspire le citoyen, notamment dans les zones d'ombre".

**Zitouni annonce à partir de Mascara****Ver l'exploitation de 518 marchés couverts fermés**

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations Tayeb Zitouni a annoncé, jeudi à partir de Mascara, "l'exploitation prochaine de 518 marchés couverts fermés à l'échelle nationale". M.Zitouni a précisé, lors de son inspection du marché hebdomadaire de gros des fruits et légumes, sis dans la commune de Sidi Abdelmoumene, qu'il existe un accord entre son département ministériel et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, "pour l'exploitation de 518 marchés couverts, réalisés ces dernières années par les collectivités locales, à travers l'ensemble du territoire national". Il a ajouté que "l'ouverture de ces infrastructures commerciales est appelé à permettre de créer un réseau de distribution, d'organisation et d'approvisionnement du marché national", annonçant, dans ce contexte, la mise en œuvre d'un programme visant à dynamiser le marché de gros régional de fruits et légumes de la commune de Sidi Abdelmoumene, portant sur l'exploitation de tous ses locaux commerciaux, ainsi que la diversification de ses activités, par l'ouverture d'espaces dédiés à la vente de bétails et de voitures, ainsi que la réalisation de chambres froides pour le stockage des produits agricoles. Le ministre a, par ailleurs, exhorté les responsables de la société de réalisation et de gestion des marchés de gros "à adopter une nouvelle approche devant assurer l'accompagnement des commerçants de gros des fruits et des légumes, ainsi qu'à créer un réseau pour l'acquisition et la distribution des produits agricoles". M.Zitouni, a fait part de l'enregistrement par son département ministériel de "plusieurs demandes émanant d'investisseurs étrangers pour l'ouverture d'espace commerciaux en Algérie".

Pour mettre en échec toute tentative de trafic de drogue

## Intensifier les efforts et œuvrer avec fermeté

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a souligné, jeudi à Sidi Bel Abbes, la nécessité d'intensifier les efforts et d'œuvrer avec fermeté pour mettre en échec toute tentative de trafic de drogue, afin de contrecarrer les campagnes visant la sécurité et la stabilité du pays en y introduisant des quantités considérables de ces substances nocives. Lors de l'inauguration du siège de la Brigade mobile de la Police judiciaire et du siège de la Brigade polyvalente des Douanes, dans la daïra de Benbadis, dans le cadre de sa visite d'inspection dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, le ministre a relevé l'importance du "rôle effectif joué par les services des Douanes algériennes,

en coordination avec les unités de l'Armée nationale populaire, de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales pour faire face à la guerre menée contre l'Algérie, en y introduisant des quantités considérables de toutes sortes de drogues et de psychotropes, ciblant la jeunesse, dans une tentative de porter atteinte à la stabilité du pays".

Il a, à ce titre mis l'accent sur la nécessité d'œuvrer avec détermination et sans relâche en coordonnant les efforts, notamment au niveau des zones frontalières. M. Merad a déclaré qu'"il existe des parties complices à l'intérieur du pays, qui œuvrent avec des réseaux externes dans le trafic des stupéfiants et il est indispensable de leur faire face et renforcer les efforts pour contrecarrer les tentati-

ves de trafic des drogues, tout en mettant en place des sanctions plus sévères et punir quiconque ose frapper la stabilité de l'Algérie". Il a, en outre, souligné que "des puissances sont à l'origine de ces opérations visant le pays, ce qui nécessite de renforcer les opérations de surveillance du réseau routier au niveau du territoire de la wilaya pour faire face aux tentatives de trafic de drogue". Le ministre poursuit sa visite dans la wilaya de Sidi Bel Abbes en inspectant et inaugurant plusieurs projets de développement, édifices publics et entreprises productives. M. Merad tiendra une rencontre à la salle de conférences du siège de la wilaya avec les cadres, les élus et les acteurs de la société civile de la wilaya.

Lutte contre les incendies de forêts

## Nécessité de renforcer les mesures proactives

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a souligné, jeudi à Sidi Bel Abbes, la nécessité de renforcer les mesures proactives de lutte contre les incendies de forêts. Suite à l'exposé qui lui a été présenté sur le plan de wilaya de lutte contre les incendies de forêts pour la saison 2023-2024, dans le cadre de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a insisté sur l'importance des mesures proactives et préventives dont les autorités locales, à travers le territoire national, s'attellent à concrétiser. Il a donné, dans ce contexte, des instructions pour accélérer l'aménagement d'un point d'atterrissage des bombardiers d'eau à Sidi

Bel Abbes. M. Merad a évoqué l'importance des efforts déployés par l'Etat, qui mobilise tous les moyens humains et matériels et en élevant l'état d'alerte, pour assurer une réponse optimale aux incendies de forêts, appelant dans ce contexte à intensifier les opérations de sensibilisation pour lutter contre les incendies, en mobilisant tous les acteurs concernés et impliquer la société civile, afin de réduire le risque d'incendies, qu'ils soient d'origine naturelle ou préméditée.

A noter que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a supervisé, lors de sa visite dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, l'inauguration du siège de la brigade mobile de la police

judiciaire et du siège de la brigade polyvalente des douanes. Dans la commune de Tabia, le ministre a entendu un exposé sur le programme de création de mini-zones d'activités à travers les communes de Tabia, Belarbi, Tilmouni, Hassi Dahou et le village de Bouaiche, outre l'inspection des travaux de création d'une mini-zone d'activités à Tabia. M. Merad poursuit sa visite de travail, avec l'inauguration et l'inspection de plusieurs projets de développement, d'installations publiques et d'entreprises de production dans la wilaya. Le ministre tiendra à la salle de conférences du siège de la wilaya, une réunion avec les cadres, les élus et les représentants de la société civile de la wilaya.

Contrôle à l'importation

## Saisie de plus de 1,9 million de pièces détachées pour des infractions

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, jeudi dans un communiqué, que ses services avaient procédé à la saisie de plus de 1,9 million de pièces détachées, suite à l'enregistrement de plusieurs infractions dans le cadre des opérations de contrôle et de lutte contre la fraude menées auprès d'importateurs au niveau de cinq wilayas. "Dans le cadre du contrôle de la conformité des pièces détachées automobiles aux spécifications et normes de qualité et du suivi de la structure des prix à l'importation, et dans le but de mettre un terme aux importateurs fictifs, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a mené des enquêtes au niveau des wilayas de Tizi Ouzou, Tipasa, Alger, Batna et Oum El Bouaghi, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale", précise le communiqué.

Ces enquêtes se sont soldées par la saisie de 1.972.041 unités de pièces détachées, d'une valeur de 1,674 milliard de DA et la fermeture d'un local commercial et de six entrepôts non déclarés, selon la même source. Elles ont également

permis de découvrir deux marques contrefaites, à savoir GRB (Oum El Bouaghi) et SM (Tizi Ouzou). Ces interventions ont, par ailleurs, permis de déceler 25 infractions, liées notamment à la perturbation du marché, la détention d'un stock de produits dans le but d'entraîner une hausse injustifiée des prix et la dé-

tention de produits importés illégalement. Cette affaire a été déferée à la Justice pour que les mesures légales qui s'imposent soient prises et que les pratiques illicites qui portent préjudice à l'économie nationale et mettent en danger la santé des citoyens soient réprimées, conclut le communiqué.

Education

## Les épreuves du BAC 2024 se sont déroulées dans d'excellentes conditions

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed a affirmé, jeudi à Alger, que les épreuves du Baccalauréat/Session 2024 "se sont déroulées dans d'excellentes conditions". Dans une allocution prononcée lors de sa visite au groupe ayant préparé, conçu, et imprimé les sujets des épreuves de l'examen, au niveau de l'Office nationale des examens et concours (ONEC), section de Kouba, le ministre a fait savoir que les épreuves terminées ce jeudi, "se sont déroulées dans des conditions excellentes", marquées par "le calme, la rigueur et le contrôle total". A cette occasion, M. Belaabed a salué "le professionnalisme" de cette équipe, citant "la qualité des sujets élaborés sans fautes", avec des questions puisées des leçons dispensées en classe". A une question sur les tentatives de fraude enregistrées durant cette session, M. Belaabed a réaffirmé qu'elles avaient "considérablement diminué" cette année, et étaient en voie de disparition, rappelant que la loi avait été appliquée "rigoureusement" contre tout individu voulant porter atteinte à la crédibilité de l'examen. Le ministre a souhaité plein succès à tous les élèves, faisant savoir que "les résultats de l'examen du BAC seront annoncés vers le 20 juillet", tout en remerciant tous les encadrants, pédagogues, administrateurs et employés eu égard à leurs efforts déployés afin de faire réussir ces épreuves.

Police d'El Meghaier

## Saisie de 342.000 capsules destinées à la fabrication de munitions

Les services de la Sûreté de la daïra de Djamaa, relevant de la Sûreté de wilaya d'El-Meghaier, ont arrêté, le weekend dernier, un individu et saisi 342.000 capsules de munitions pour fusils de chasse, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "L'opération est intervenue au niveau d'un point de contrôle, où les éléments de la Police ont arrêté un camion suspect et ont procédé à une fouille, laquelle a permis de trouver des capsules destinées à la fabrication de munitions d'armes de 5e catégorie, soigneusement dissimulées dans une cachette à bord du véhicule", note le communiqué. Le mis en cause a été déferé devant le procureur de la République près le Tribunal de Djamaa, pour délit d'importation d'éléments de munitions d'armes de 5e catégorie sans autorisation des autorités juridiquement compétentes, conclut le communiqué.

Démantèlement d'un réseau criminel à Sidi Bel Abbes

## Saisie de près de 25.000 comprimés de psychotropes

Les services de police de Sidi Bel Abbes ont démantelé, dernièrement, un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes, activant dans la région Ouest et d'autres régions du pays, avec la saisie de près de 25.000 comprimés de psychotropes en sus de l'arrestation de six individus, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Sûreté de wilaya. La cellule d'information et de communication a précisé que les investigations enclenchées par les enquêteurs sur cette affaire, sous la supervision du Parquet territorialement compétent, sont intervenues suite à l'exploitation d'informations faisant état de l'introduction dans la ville de Sidi Bel Abbes d'une quantité importante de psychotropes en vue de l'écouler. L'opération s'est soldée par l'arrestation des suspects, avec la saisie de trois voitures et une arme blanche de grand format, selon la même source. Les suspects ont été présentés, jeudi, devant les instances judiciaires territorialement compétentes, a-t-on fait savoir.

Accidents de la route en zones urbaines

## 11 morts et 453 blessés en une semaine

Onze personnes ont trouvé la mort et 453 autres ont été blessées dans 392 accidents de la route survenus au niveau des zones urbaines entre le 4 et le 10 juin, a indiqué jeudi un communiqué des Services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+3) et de morts (+1) et d'une baisse du nombre de blessés (-35) par rapport à la semaine précédente. Le facteur humain demeure, selon les données de la Sûreté nationale, la principale cause de ces accidents (+95%) en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule. La Direction générale de la Sûreté nationale DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.



## Vends

Vends maison de maître. 216 m<sup>2</sup>.  
Rez-de-Chaussée. 03 pièces +  
garage + jardin (arbres fruitiers)  
+ salle de bain + toilettes. 1er  
étage: 05 pièces + salle de bain  
+ toilettes 2ème étage: grande  
terrace. Acté + Livret foncier  
Située à l'entrée de Ouled Tlalat,  
après le 1er CEM à côté de la  
mosquée «Mohamed Boudiaf»  
**Contacteur M. Ouagguet au**  
**07 72 54 93 82 - 07 95 60 21 74**

المكتب العمومي للتوثيق  
الأستاذ عبيدات محمد موثق بالسانية  
05 شارع باهي اعمر وهران  
اعلان عن بيع حق محجور عليها  
بتاريخ 20 جوان 2024 على الساعة التاسعة  
صباحا بمكتب الأستاذ عبيدات محمد سيشرع في  
بيع حق محجور عليها: خياط كريمة وذلك طبقا  
للإذن الصادر عن محكمة العثمانية تحت رقم  
23/0790 بتاريخ 2023/12/13 المتمثل في  
الحقوق العقارية المقدرة ب 11/01 جزء من  
الحقوق العقارية المشاعة المقدرة ب 3/1 من  
دار سكني فردية في طور الإنجاز كائنة ببلدية  
وهران، حي كنستال تجزئة 280 قطعة رقم 195  
ولاية وهران مساحة الأرض الاجمالية فتقدر  
بمائتين وخمسون متر مربع 250م<sup>2</sup> حسب عقد  
الملكية ومائتين وواحد وستون متر مربع  
261م<sup>2</sup>.

الموثق  
15.06.2024

المكتب العمومي للتوثيق بوهران 75 شارع العربي بن مهيدي  
الأستاذ رباح محمد عيسى رمز 2272  
أمام الأستاذ بوتغليقة مراد الموثق بوهران الموقع أسفله مسير موقت لمكتب الأستاذ رباح  
محمد عيسى بموجب القرار رقم 279 الصادر عن وزارة العدل والمورخ بالجزائر العاصمة  
بتاريخ 2024/05/22.  
بيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية مملوكة لقاصر  
طبقا لأحكام المادة 89 من قانون الأسرة و بموجب الترخيص الصادر عن السيد رئيس  
قسم شؤون الأسرة بمحكمة العثمانية وهران بتاريخ 2024/02/04 تحت رقم 2024/112  
وبموجب دفتر الشروط المعد لهذا الغرض وبالطلب من الولاية الشرعية للقاصرة، وهي:  
البنات غربي شهيناز (GHARBI Chahinez) ابنة بن يعقوب ورقيق فاطيمة المولودة  
بوهران في الرابع عشر فيفري سنة الفين وسبعة 2007/02/14، حسب شهادة الميلاد  
رقم 02402 مكرر سيشرع يوم 30 جوان 2024 على الساعة الحادية عشرة والنصف  
بمكتب التوثيق المذكور أعلاه في بيع نصيبهم من العقار التالي التعيين: الحقوق العقارية  
المشاعة المقدرة ب 2471040/3465 جزء من عقار يتمثل في محل ذات طابع سكني  
متكون من طابق أرضي يقع بوهران حي الغوالم شارع العيد ولد الطيب رقم 101، قسم  
192 مجموعة الملكية 123، تقدر مساحته بست وأربعون متر مربع 46م<sup>2</sup> وذلك حسب  
مصالح المسح وتقرير الخبرة المعد من طرف الأستاذ قليل قادة المهندس الخبير العقاري  
بتاريخ 2024/02/03. الدفتر العقاري رقم 2024/2056، المشهر بتاريخ 2024/05/20  
إيداع 72، خانة 06، برسوم مقدرة ب 750.00 دج. وسيتم هذا البيع طبقا لدفتر الشروط  
يمكن الاطلاع على دفتر الشروط بمكتب التوثيق المذكور أعلاه في أيام العمل من الساعة  
العاشرة إلى منتصف النهار.

للإعلان - الموثق  
15.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغلم  
محكمة سيدي علي  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ،  
ابتدائيا ، حضوريا: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى  
في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع  
بتاريخ 2023/07/04 فهرس رقم 23/01525 ومنه اعتماد  
تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي حنفي هاشمي  
عمار احمد المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ  
2024/02/08 تحت رقم 2024/57 ومن ثمة الحكم بالحجر على  
المدعى عليه في الرجوع مشهود المولود المولود بتاريخ  
1978/09/25 بعشعاشة ابن محمد وسماحيل عائشة، وتعيين  
المدعية في الرجوع تشيبت نصيرة ابنة شحان مقدما عليه  
لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية و على هذه الأخيرة  
نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية ، مع  
التأشير بذلك على عقد ميلاده في سجلات الحالة المدنية للبلدية  
المختصة وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل المدعية  
في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة  
للدولة و المقدرة ب 450 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا  
في الجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ و المكان المذكورين أعلاه  
وأضى أصل الحكم من طرف الرئيسة و أمينة الضبط.  
الرئيس/أمين الضبط  
15.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغلم  
محكمة سيدي علي  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة  
في أول درجة ، علنيا، وحضوريا : في الشكل الحكم  
بقبول الدعوى شكلا. في الموضوع: الحكم باستبدال  
المقدم بوغازي احمد المعين بموجب الحكم الصادر  
عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 04-  
2016 تحت رقم فهرس 686 بالمدعية بغداد  
باي عائشة، وبالنتيجة تعيينها كمقدمة على ابنتها  
المحجور عليها بوغازي نصيرة للقيام بنفس المهام  
المحددة بموجب الحكم المذكور أعلاه ، مع الأمر  
بنشر هذا الحكم للإعلام حال سيرورته نهائيا.  
وتحميل المدعية المصاريف القضائية المقدرة ب  
450 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا بالجلسة  
العلنية المنعقدة بالتاريخ و المكان المذكورين أعلاه  
وأضى أصله من طرف الرئيس و أمينة الضبط.  
الرئيس/أمين الضبط  
15.06.2024

Bouguirat - Mostagnaem  
0661 78 30 05  
agencesficifa@gmail.com

SFICIFA VOYAGE  
discover the world

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغلم  
محكمة سيدي علي  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،  
حضوريا، ابتدائيا: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى.  
في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع  
بتاريخ 2023/11/28 فهرس رقم 23/02582 ومنه اعتماد  
تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي معاط الله عبد  
الرحمن المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ  
2024/01/23 تحت رقم 2024/26، ومن ثمة الحكم بالحجر على المدعى  
عليها في الرجوع مفلح رشيدة المولودة بتاريخ 2004/01/27  
بعشعاشة ابنة محمد ومفلاح خيرة، وتعيين المدعية في الرجوع  
مفلاح خيرة مقدما عليها لرعايتها وتسيير شؤونها المالية  
والإدارية و على هذا الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة  
يومية باللغة العربية ، مع التأشير بذلك على عقد ميلادها في  
سجلات الحالة المدنية للبلدية المختصة وتبليغها  
بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل المدعية في الرجوع  
بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة و  
المقدرة ب 450 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا في  
الجلسة العلنية المنعقدة بالزمان و المكان المذكورين أعلاه  
وأضى أصل الحكم من طرف الرئيسة و أمينة الضبط.  
الرئيس/أمين الضبط  
15.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغلم  
محكمة سيدي علي  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ،  
حضوريا: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى .  
في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع  
بتاريخ 2023/12/26 تحت رقم الفهرس 23/02851 ومنه  
اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي معاط الله  
عبد الرحمن المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ  
2024/02/04 تحت رقم الفهرس 2024/50، ومن ثمة الحكم  
بالحجر على المدعى عليه في الرجوع فليح ميلود المولود  
بتاريخ 1957/02/03 بسيدي علي ابن محمد وبوعلام سداوية ،  
وتعيين المدعى في الرجوع فليح محمد مقدما عليه لرعايته  
وتسيير شؤونه المالية والإدارية وعلى هذا الأخير نشر هذا  
الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية، مع التأشير بذلك  
على عقد ميلاده وفي سجلات الحالة المدنية للبلدية المختصة  
وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل المدعى في الرجوع  
بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة و  
المقدرة ب 450 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا في  
الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ و المكان المذكورين أعلاه  
وأضى أصل الحكم من طرف الرئيسة و أمينة الضبط.  
الرئيس/أمين الضبط  
15.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغلم  
محكمة سيدي علي  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا،  
حضوريا ، في أول درجة في الشكل قبول إعادة السير في  
الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل  
الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال بتاريخ : 12-  
2023 تحت رقم فهرس 23-2715 واعتماد تقرير الخبرة  
المنجز من قبل الطبيب معاطي الله عبد الرحمان ، المودع لدى  
أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/01/23 فهرس رقم  
2024/25، وبالنتيجة الحكم بالحجر على المدعى عليه بوذية  
باسين ابن يوسف و بوذية خيرة مولودة بتاريخ 08-09-1993  
ببلدية سيدي علي مع تعيين المدعية بوذية فاطمة مقدمة عليه  
لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضبط  
الحالة المدنية لبلدية سيدي علي بالتأشير بهذا الحكم على هامش  
عقد ميلاد المحجور عليها بسعي من النيابة. مع الأمر بنشر  
منطوق هذا الحكم باي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعى.  
على أن يلتزم المرجع باستئذان المحكمة في حالة قيامه بأحد  
التصرفات الواردة في نص المادة 88 من قانون الأسرة. تحميل  
المدعى في الرجوع المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى  
الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ  
صدر الحكم وأفصح به جهازا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ  
المذكور أعلاه، وأضى أصله كل من الرئيس و أمينة الضبط.  
الرئيس/أمين الضبط  
15.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغلم  
محكمة سيدي علي  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة  
في أول درجة ، علنيا، وحضوريا : في الشكل الحكم  
بقبول الدعوى شكلا. في الموضوع: الحكم باستبدال  
المقدم بوغازي احمد المعين بموجب الحكم الصادر  
عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 04-  
2016 تحت رقم فهرس 687 بالمدعية بغداد  
باي عائشة، وبالنتيجة تعيينها كمقدمة على ابنتها  
المحجور عليها بوغازي فاطمة للقيام بنفس المهام  
المحددة بموجب الحكم المذكور أعلاه ، مع الأمر  
بنشر هذا الحكم للإعلام حال سيرورته نهائيا. و  
تحميل المدعية المصاريف القضائية المقدرة ب 450  
دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا بالجلسة  
العلنية المنعقدة بالتاريخ و المكان المذكورين أعلاه  
وأضى أصله من طرف الرئيس و أمينة الضبط.  
الرئيس/أمين الضبط  
15.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغلم  
محكمة سيدي علي  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا  
ابتدائيا ، حضوريا: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى.  
في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع  
بتاريخ 2023/12/19 فهرس رقم 23/02815 ومنه اعتماد  
تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي حنفي هاشمي  
عمار أحمد المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ  
2024/02/07 تحت رقم 2024/56 ومن ثمة الحكم بالحجر على  
المدعى عليه في الرجوع بوغافية عبد الحميد المولود بتاريخ  
مفترض 1977 بعشعاشة ابن العيد وبالمقدم فاطمة، وتعيين  
المدعية في الرجوع زرارقي حليمة ابنة محمد مقدما عليه لرعايته  
وتسيير شؤونه المالية والإدارية وعلى هذه الأخيرة نشر هذا  
الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية ، مع التأشير بذلك  
على عقد ميلاده وفي سجلات الحالة المدنية للبلدية المختصة  
وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل المدعية في الرجوع  
بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة و  
المقدرة ب 450 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا في  
الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ و المكان المذكورين أعلاه  
وأضى أصل الحكم من طرف الرئيسة و أمينة الضبط.  
الرئيس/أمين الضبط  
15.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغلم  
محكمة سيدي علي  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ،  
حضوريا، ابتدائيا : في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى.  
في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع  
بتاريخ 2023/09/26 فهرس رقم 23/01764 ومنه اعتماد  
تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي معاط الله عبد  
الرحمن المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2023/10/23  
تحت رقم 2023/322، ومن ثمة الحكم بالحجر على المدعى  
عليها في الرجوع تشاور ذهية المولودة بتاريخ  
1968/02/11 بسويدي لخضر ابنة عبد القادر وزروقي خيرة،  
وتعيين المدعى في الرجوع بلعدي بويكر مقدما عليها لرعايتها  
وتسيير شؤونها المالية والإدارية وعلى هذا الأخير نشر هذا  
الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية، مع التأشير بذلك  
على عقد ميلادها في سجلات الحالة المدنية للبلدية المختصة  
وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل المدعى  
في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة  
للدولة و المقدرة ب 450 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا في  
الجلسة العلنية المنعقدة بالزمان و المكان المذكورين أعلاه  
وأضى أصله من طرف الرئيس و أمينة الضبط.  
الرئيس/أمين الضبط  
15.06.2024

مكتب التوثيق الأستاذ: بوشيبة محمد موثق بحي الصباح،  
حي 338 مسكن Cnep، بلوك L3 رقم: 02 بلدية سيدي  
الشحمي، دائرة السانية، ولاية وهران،  
دليل: 00004731  
ش د م م المسماة برو اتيد  
راسمالها الاجتماعي: 7.620.000.00 دج  
مقرها الاجتماعي بلدية بنر الجير، دائرة بنر الجير، ولاية  
وهران يحمل رقم 154 من مخطط تجزئة مستقبل 02،  
حي الأمير عبد القادر  
هبة حصص اجتماعية وتعديل القانون الأساسي  
المقيدة بالسجل التجاري معدل  
تحت رقم 15 ب 31/00-0115316  
بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 2024/06/10 قيد  
التسجيل، قرر اطراف الشركة مايلي: انسحاب السيد  
بوژكري محمد حيث وهب كل الحصص الاجتماعية التي  
يملكها في الشركة المذكورة أعلاه والمقدرة 2540 حصة  
اجتماعية بقيمة (1000دج) للصحة الواحدة لفائدة  
السيدة: سلمون سهام، أي ما يعادل: 2.540.000.00  
دج. ونتيجة لهذا التغيير تم تعديل المواد (06)، (11) من  
القانون الأساسي للشركة. نسختان من هذا الاعلان سيتم  
إيداعهما بالمركز الجهوي للسجل التجاري لولاية وهران.  
للاعلان الموثق  
15.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الأستاذ نعيم محمد  
محضر قضائي لدى محكمة غليزان  
مجلس قضاء غليزان  
الكنن مقره بشارع عواد بن جبار غليزان  
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر  
المادة 612، 613 من ق. ا. م.  
نحن الأستاذ نعيم محمد محضر قضائي لدى محكمة غليزان مجلس قضاء غليزان  
الموقع اثناء بناءه على طلب السيد بن زينة هوري. السكان: حي بن حوى عبد  
القادر بلل غليزان. بعد الاطلاع على جريدة يومية وطنية بان يدفع لدى صندوقا مقابل  
المدنية والإدارية. بناء على الحكم الصادر بتاريخ 2023/05/03 عن محكمة  
غليزان القسم الجعج رقم الفهرس 23/04004 المهور بالصيغة التنفيذية الصادرة  
في 2024/04/21 تحت رقم 2024/0070 المؤيد بالقرار الصادر بتاريخ  
2024/01/17 عن مجلس قضاء غليزان الغرفة الجزائرية رقم الفهرس  
24/00650 والمصحح بالقرار الصادر بتاريخ 2024/03/20 عن مجلس قضاء  
غليزان الغرفة الجزائرية رقم الفهرس 24/02801 بناءه على محضر تكليف بالوفاء  
والمحاضر المرفقة به المحررة بتاريخ 2024/04/29 والمرسلة الى المعنى بالامر  
عن طريق رسالة مضمونة مع اشعار بعلم الوصول تحت رقم: 00498708548  
بناءه على محضر تكليف بالوفاء عن طريق التعلق على لوحة إعلانات محكمة  
غليزان بتاريخ 2024/05/05 بناءه على محضر تكليف بالوفاء عن طريق التعلق  
على لوحة إعلانات بلدية غليزان بتاريخ 2024/05/05. بناءه على الامر الصادر  
عن السيد رئيس محكمة غليزان بتاريخ 2024/05/26 تحت رقم الترتيب  
2024/691. المتضمن الإن بنشر مضمون عقد التبليغ الرسمي بإحدى الجرائد  
اليومية الوطنية. كلفنا: السيد بورشو احمد. السكان: نهج جيلالي حماني رقم 25  
غليزان. عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية بان يدفع لدى صندوقا مقابل  
وصل على الاداء المبلغ التالية: مبلغ: 535.500.00 دج قيمة الشيك. مبلغ:  
100.000.00 دج تعويض عن الضرر الناتج به. 70400.00 دج مصاريف التبليغ،  
مبلغ: 40.130.00 دج الحق التلبيسي للمحضر المجموع: 682.670.00 دج.  
وبناءه بان له مهلة خمسة عشر يوما (15) الوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا  
المحضر والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية. وحتى لا يجهل أبنائنا لما تقدم  
هزنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة والساعة المذكورين اعلاه وذلك طبقا  
للقانون.  
المحضر القضائي  
15.06.2024



## Pour assurer les permanences de trois jours de l'Aïd Al Adha 1.008 commerçants réquisitionnés dont 291 boulangers et 03 laiteries

Par B. Habib

L'Aïd Al Adha est une fête religieuse sacrée qui exige piété et miséricorde. Seulement voilà, il est des fois certaines «pratiques» qui ont la peau dure et contre lesquelles combattent, de toutes leurs forces, les services de commerce à travers le territoire national. Il s'agit ni plus ni moins du phénomène de fermeture et du manque d'approvisionnement du marché durant les jours de la fête sacrée. Le pain et le lait particulièrement sont entre autres des produits journaliers de nécessité qui sont à la loupe. Raison essentielle qui fait qu'un durcissement de contrôle va s'opérer durant l'Aïd Al Adha pour faire respecter la réglementation dans toute sa rigueur. Pour cela, le ton a été durci par le ministère de Commerce en 2024, en application des instructions du président de la République visant la non perturbation de la consommation durant les trois jours décidés pour célébrer cet événement religieux, en plus du dispositif de permanence mis en œuvre par l'Etat à chaque fête sacrée. Les com-

missions de sécurité tenues à travers toutes les wilayas du pays ont également insisté sur le respect des permanences durant la fête sacrée. Ainsi, la Direction de commerce de la wilaya d'Oran a décidé de réquisitionner un total de 1.008 commerçants dont 291 boulangers des centaines de magasins d'alimentation générale et 03 laiteries pour répondre aux besoins de la consommation durant les trois jours de la fête sacrée l'Aïd Al Adha dans le cas du dispositif de permanence mis en place en pareille événement religieux. A l'échelle de l'ouest du pays, les services de commerce des wilayas concernées ont mobilisé un total de 12.600 commerçants et opérateurs afin de se prémunir contre éventuelles ruptures en matière d'approvisionnement en produits alimentaires de nécessité. La Direction de commerce de la wilaya d'Oran a ainsi appelé commerçants et opérateurs, mobilisés et établis sur le territoire de la wilaya, à respecter les calendriers et à remplir leurs engagements vis-à-vis des consommateurs durant les trois jours de la fête sacrée, un événement religieux qui enregistre une

hausse relative des besoins alimentaires traditionnels notamment en pain et lait. A propos du phénomène lançant de fermeture des commerces, lors des jours de fête religieuse et du dépassement du délai d'ouverture des commerçants après la fête sacrée, le directeur de commerce de la wilaya d'Oran a souligné ce dernier mercredi que des mesures coercitives sont prévues par la loi et l'arrêté de wilaya proposant des fermetures ainsi que de lourdes sanctions contre les commerçants non concernés par la permanence et qui prolongent la fermeture de leurs locaux professionnels au delà de la fête sacrée. Dans ce contexte, le même responsable a mis en garde les commerçants contre toute négligence ou dépassement à l'effet de perturber l'approvisionnement des ménages en produits alimentaires de nécessité durant et après l'Aïd Al Adha. Des brigades de commerce de contrôle de commerçants vont sillonner les différents commerces pour prendre les mesures nécessaires adéquates, nous a-t-on enfin indiqué de même source.

## Permanence durant l'Aïd El Adha Plus de 12.600 commerçants mobilisés à l'Ouest du pays

Les services du commerce à travers les différentes wilayas de l'Ouest du pays ont mobilisé plus de 12.600 commerçants et opérateurs économiques pour assurer la permanence, durant les jours de l'Aïd El Adha, a-t-on appris mercredi auprès de ces services. Dans ce contexte, les directions du Commerce et de la Promotion des exportations des wilayas d'Oran, Tlemcen, Aïn Temouchent, Sidi Bel Abbes et de Mostaganem, ont réquisitionné 7.210 commerçants et opérateurs économiques, durant les trois jours de l'Aïd El Adha, pour assurer la disponibilité des différentes denrées et services dont a besoin le citoyen, a indiqué à l'APS le Directeur régional du secteur d'Oran, Djilani Seboui. Le même responsable a ajouté qu'il a été procédé, au niveau des cinq wilayas, qui sont rattachées à la Direction régionale d'Oran, à la réquisition de 758 boulangeries, 4.365 commerçants de vente de produits alimentaires, 61 minoteries, 26 laiteries, deux unités spécialisées dans la production et conditionnement des eaux minérales, ainsi que 1.998 commerçants et prestataires de services divers pour ces jours de fête. Quelque 291 agents de contrôle, répartis en plusieurs brigades, veilleront au strict respect du programme de permanence des jours de l'Aïd El Adha et à la reprise de l'activité après l'achèvement des jours de fête officielle de l'Aïd. Pour sa part, la direction régionale du Commerce et de la Promotion des exportations de Saïda a souligné avoir réquisitionné 5.447 commerçants pour assurer la permanence durant les jours de l'Aïd El Adha, à travers six wilayas de l'Ouest du pays. Le chargé de l'information auprès de cette instance, Bougnina Okacha, a indiqué à l'APS que ces commerçants, répartis à travers les wilayas de Saïda, Mascara, Chlef, Tissemsilt, Relizane et Tiaret, que dirige la Direction régionale sus-indiquée, exerçant dans divers domaines, devront assurer l'approvisionnement des citoyens en produits de large consommation et services, à l'occasion de cette fête religieuse. Elle a également mobilisé 389 agents de contrôle à travers les wilayas qui lui sont rattachées, pour suivre le degré d'exécution du programme de la permanence, a-t-on souligné.

## Ecole supérieure de l'Air Chahid «Djebbar Tayeb» de Tafraoui

### Sortie de la 54ème promotion

Le Commandant des Forces aériennes, le Général-major Mahmoud Laaraba, a présidé jeudi la cérémonie de sortie de la 54ème promotion de l'Ecole supérieure de l'Air Chahid "Djebbar Tayeb" de Tafraoui (Oran), dans la 2ème Région militaire (2 RM). Selon le Commandant de l'Ecole, le Général Hakim Nasreddine, les neuf promotions sortantes, portant le nom du défunt Moudjahid, le "capitaine Tahrat Abdelkader", concernent la 37ème promotion de la session de commandement et d'Etat-major, la 110ème promotion de navigateurs du cours de perfectionnement des officiers, la 109ème promotion de non-navigateurs de la session de perfectionnement des officiers, la 54ème promotion d'élèves-officiers actifs et la onzième promotion, dans le cadre du système Licence-Master-Doctorat (LMD). Elle comprend également la 10ème promotion de la formation à la spécialité des transports, la 8ème de la spécialité des drones, la 6ème pour la formation spécialisée des officiers stagiaires à la spécialité des contrôleurs aériens, la 8ème promotion des élèves-officiers en activité recrutés sur la base de certificat, spécialisé dans la formation appliquée aux sciences aéronautiques et la 3ème pour l'approvisionnement militaire des bases interarmées. Le Commandant des Forces aériennes, le Général-major Mahmoud Laaraba, a procédé à l'inspection des formations et a présidé la prestation de serment des diplômés, avant la remise des grades aux majors de promos, ainsi que des diplômes, avant de donner son accord pour baptiser cette promotion sortante au nom du défunt Moudjahid, le capitaine "Tahrat Abdelkader", dont la famille a été honorée



par le Général-major Laaraba. Le Commandant de l'Ecole supérieure de l'Air Chahid "Djebbar Tayeb", le Général Hakim Nasreddine, a souligné dans son discours, à l'occasion, "les efforts de l'Ecole pour attirer l'élite et les étudiants lauréats parmi les étudiants titulaires du baccalauréat et leur instruction, selon un programme d'enseignement intégré tout au long de leur période de formation, pour en faire des officiers armés de savoir et de valeurs nobles". Il a souligné que la cérémonie de remise des diplômes pour l'année académique et de formation 2023-2024 a été marquée par la sortie de la première promotion de femmes pilotes, après la décision du Commandement de l'Armée nationale populaire de rouvrir la formation des femmes pilotes, après 35 ans d'arrêt. Le général Hakim Nasreddine a ajouté que "l'Ecole supérieure de l'Air de Tafraoui dispense une formation dans les spécialités de pilote de combat, pilote de transport, pilote d'hélicoptère, pilote de drone, pilote officier d'instruments et d'opé-

rations, de navigation aérienne et de météorologie, dans le but de préparer les futurs officiers à faire face aux défis et enjeux futurs". A cette occasion, les pilotes de l'école ont réalisé un défilé aérien auquel ont participé sept formations de différents types d'avions, qu'ils soient destinés à l'entraînement, au soutien, ou au transport, mais aussi des hélicoptères. Les diplômés ont également participé à des défilés organisés au rythme de musique militaire. A noter que le défunt Moudjahid, le capitaine "Tahrat Abdelkader", est né en 1924 à Constantine et a grandi dans une famille révolutionnaire conservatrice. Il a rejoint l'Armée de libération nationale, en 1958, et a formé, avec un groupe de pilotes, le premier noyau du projet de l'aviation dans le domaine du soutien logistique à la glorieuse guerre de libération. Le défunt Moudjahid est resté, après l'indépendance, dans les rangs de l'Armée nationale populaire comme pilote de transport à la base aérienne de Boufarik, jusqu'en 1968. Il est décédé en octobre 1994.

## Office régional des viandes de l'Ouest (ORAVIO) Commercialisation prévue de 18 t de viandes rouges à l'occasion de l'Aïd El Adha

L'Office régional des viandes rouges de l'Ouest (ORVO), dont le siège se trouve à Oran, compte commercialiser 18 tonnes de viandes rouges importées, à l'occasion de l'Aïd El Adha, a-t-on appris jeudi du Directeur général de l'Office, Mohamed Belaoune. M. Belaoune a indiqué à l'APS que, selon le programme tracé par la société algérienne des viandes rouges, prévoyant la fourniture de viandes rouges en tout genre, 18 tonnes de viandes rouges importées seront commercialisées à l'occasion de l'Aïd El Adha. Cette quantité est répartie sur 10 tonnes de viande de moutons importés de Roumanie, abattus localement au niveau de l'abattoir régional de la société algérienne des viandes rouges de Bougtob (El Bayadh), de même que 8 tonnes de viandes de veau importées de l'Inde, a-t-on indiqué. La commercialisation de ces produits se fera à travers 18 points de vente des wilayas de l'Ouest du pays, dont quatre à Oran, à savoir haï Es-Seddikia, haï Khaldia (siège de l'unité d'Oran), haï USTO (siège de la direction générale de l'Office régional des viandes rouges de l'Ouest et "Belgaïd", dans la commune de Bir El Djir, selon le même responsable. M. Belaoune a fait observer que la quantité des viandes importées est d'"excellence qualité et répond aux normes de conservation et de stockage, outre celui du suivi vétérinaire".

## Sûreté de Mascara

**Des mesures sécuritaires pour l'Aïd Al-Adha**

Dans le prolongement des mesures sécuritaires prises par la Sûreté de wilaya de Mascara pour lutter contre les diverses formes de criminalité et assurer une atmosphère de sécurité et d'assurance aux citoyens à travers des opérations de police, ciblant les lieux suspects, et en prévision de l'Aïd Al-Adha, les services sécuritaires de la wilaya de Mascara ont élaboré un plan de sécurité dans tous les secteurs de leur juridiction, y compris les Sûretés urbaines et de daïra. Le plan est basé sur l'intensification de la présence des forces de police au niveau des axes routiers où se dégage un trafic important et des lieux publics connus pour être très populaires auprès des citoyens, comme les marchés vendant des bêtes à sacrifier et les centres postaux. Le plan de sécurité repose également sur la sécurisation des lieux où les citoyens affluent pendant les deux jours de l'Aïd, tels que les cimetières, les mosquées, les gares de transport de voyageurs et les lieux de divertissement, en intensifiant les patrouilles de sécurité à pied et mobiles pour faire face à toute action susceptible de perturber le bon climat de la fête de célébration. En plus, à cette occasion, il s'agit de la mise en œuvre de l'activité des barrages de sécurité aux entrées et sorties de la ville pour contrôler les véhicules et les personnes suspectes ainsi que de poursuivre les descentes dans les lieux suspects. Les services de Sûreté de la wilaya appellent les citoyens à adopter une culture consistant à signaler immédiatement, via des numéros gratuits, tout comportement suspect ou crime visant les personnes et les biens. De toute manière, les hommes bleus s'affairent à l'organisation de campagnes de sensibilisation au profit des usagers de la route afin de respecter le code de la route et d'adhérer aux règles de bonne conduite, tout en évitant les comportements négatifs, notamment les manifestations de vitesse excessive, les manœuvres et les dépassements dangereux, afin d'éviter tout accident routier qui pourraient gâcher la joie de l'Aïd. La Sûreté de wilaya de Mascara n'oublie guère ses policiers à la retraite et ses ayants droit, en organisant des visites et en félicitant leurs familles à cette occasion religieuse.

M. Nouridine

## Chlef

**Des missionnaires de l'APN chargés de la pêche dépêchés en informateurs**

Une commission de l'APN chargée de l'agriculture et de la pêche a été dépêchée au niveau de la commune d'El Marsa, située aux confins des frontières de la wilaya de Chlef avec celles de la wilaya de Mostaganem, une commission dont son président est M. Ismaïl Khacha, a pour mission de s'informer sur le secteur de la pêche au niveau de cette commune qui, quoique dotée d'un port de pêche, n'a toujours pas pu pouvoir avoir un essor dans le domaine de la pêche et c'est pour cela que cette commission de l'APN s'est présentée pour, dira le président de la commission, M. Ismaïl Khacha, trouver des solutions pour lancer des activités de pêche et d'aquaculture et même l'activité de la pêche du thon qui fait défaut au niveau du port de pêche de la commune d'El Marsa, des activités de pêche pour assurer des rentrées financières à la commune ; il sera aussi possible de créer l'activité aquacole au niveau de cages flottantes pour permettre à la poissonnerie qui est fermée de rouvrir ses portes closes depuis longtemps par manque de production halieutique qui se limite à la seule pêche de la sardine, un secteur de la pêche au niveau de la commune d'El Marsa qui nécessite des investissements considérables dans le domaine des ressources halieutiques envers lesquelles le président de la République y attache une très grande importance, conclura Mr Ismaïl Khacha.

A. BOUKHTACHE

## Tourisme à Mostaganem

**Les préparatifs de la saison estivale optimisés au maximum**

Par Charef Kassous

Lors d'une conférence de presse organisée, la fin de semaine, dans le cadre du Forum de l'Association de la Presse de la wilaya de Mostaganem, M. Chérif Zelmati, directeur de la wilaya du Tourisme et de l'Artisanat, s'est exprimé sur la stratégie touristique adoptée par le wali de Mostaganem, M. Ahmed Boudouh. En présentant son secteur, le responsable s'est focalisé d'abord sur les multiples défis relatifs aux préparatifs de la saison estivale 2024, sur les divers aménagements lancés à travers l'ensemble des plages ainsi que sur les quatorze nouvelles plages à ouvrir au compte de cet été et enfin, sur l'organisation arrêtée pour accueillir les touristes, les estivants et les visiteurs de la wilaya. Dans cette optique, le directeur s'est arrêté longtemps sur la vision du wali par rapport à toutes les actions d'amélioration des façades maritimes et des conditions d'accueil de centaines de milliers d'estivants prévus. D'autre part, il a estimé que la portée touristique qu'affiche la volonté du wali, est triplement importante. Le chef de l'Exécutif a ouvert de nouvelles plages car il veut apporter l'équilibre socioéconomique à toutes les communes côtières de la wilaya. Par sa vision, il a dénombré les plages classiques, réduisant ainsi la pression mais ces nouvelles plages, une fois fréquentées, éviteraient d'être des points d'embarquement pour la "Harga". Selon lui, le wali a mis le paquet pour la mise en place d'une telle stratégie qui assurerait un grand succès de la prochaine saison estivale.

## Barrage de Sidi Yacoub (Chlef)

**Les citoyens avoisinant sensibilisés contre les baignades**

Cette saison estivale 2024 ne sera plus meurtrière comme celles qui sont passées, a déclaré le directeur du barrage de Sidi Yacoub, M. Rouiched Abdelkader, au micro de radio Chlef, une saison estivale qui, dès son ouverture, il a été organisé par l'ANB, une large campagne de sensibilisation contre les baignades dans les eaux du barrage qui ne sont pas, dira le directeur du barrage, comme celles de la mer plus légères que celles des eaux stagnantes des barrages qui sont lourdes, troubles sur un fond envasé qui est la principale cause de mortalité des noyés ; ainsi, le plongeur se trouvera pris dans la vase et c'est la noyade inévitable ; Les citoyens des douars Dhathr Louze et El Abbabssa, réceptifs, ont saisi le message. Une campagne de sensibilisation contre les baignades dans les barrages qui seront désormais renforcées par des gardiens et surveillants embarqués dans des barques pour interdire à toute personne de s'approcher des berges du barrage pour se baigner.



Cet été précisément, assurera le directeur, le wali a axé l'image touristique par le superbe projet de l'aménagement de la promenade maritime de la Salamandre, convertissant la voie carrossable en esplanade maritime piétonnière. Pour l'ouverture des 14 nouvelles plages et l'amélioration des anciennes plages, une enveloppe de 320.000.000,00 de DA y a été réservée. Sur le volet du suivi du déroulement et de la forte fréquentation des plages attendus, le directeur a indiqué que toutes les mesures ont été prises lors du dernier conseil exécutif pour que des commissions installées à cet effet puissent assurer la sécurité des estivants à tous les niveaux. Par ailleurs, M. Zelmati a aussi informé les médias locaux des programmes d'activités artisanales, culturelles, sportives et d'informations touristiques arrêtées à l'effet d'animer la

saison. Interrogé sur les concessions des plages par les hôtels, il a affirmé que cette année les concessions ont été réduites à 50% pour libérer plus de rivages aux estivants libres. Pour ce qui est des baignades hors plages autorisées, le secteur travaille déjà sur des campagnes de sensibilisation afin d'éviter des drames inattendus. Sur la question des parkings, il ajoutera qu'un arrêté du wali a été pris pour fixer les modalités d'exploitation et éviter les abus pouvant gêner les vacances des hôtes de la wilaya. Interpellé sur la contribution des agences de voyage dans la promotion du tourisme de Mostaganem, il a regretté que malgré leur nombre important, ces dernières soient le maillon faible de la chaîne touristique de la wilaya. Toutefois, le directeur a affiché un optimisme singulier quant aux potentiels compris dans les ambitions touristiques de la wilaya de Mostaganem.

## Police de Mostaganem

**Démantèlement d'un réseau national spécialisé dans la «cyber-fraude»**

Par Gorine Miloud

La brigade de police judiciaire de la 1ère Sûreté urbaine, relevant de la Sûreté de wilaya de Mostaganem, a pu démanteler un réseau national, spécialisé dans la fraude et l'escroquerie, en faisant de l'annonce auprès du public, à travers les pages des réseaux sociaux, à des fins de la traite d'êtres humains (un nouveau-né), avec faux et usage de faux dans un document officiel, avec en plus le port d'une arme blanche interdite, sans justification légale y compris le vol. L'affaire fait suite à un signalement via la ligne verte 1548 selon lequel une personne s'était fait voler une somme d'argent par un individu accompagné d'une femme dans la ville de Mostaganem. Après avoir intensifié les recherches et les investigations, les deux suspects ont été arrêtés au centre-ville de Mostaganem. Après les avoir soumis à un contrôle sécuritaire et administratif, il a été retrouvé en leur possession une arme blanche interdite de type cutter, un acte de naissance et un passeport d'un fils en bas âge. Les investigations menées par le service chargé de l'enquête ont conduit au fait que les deux suspects ont tenté d'escroquer la victime en lui donnant l'illusion de mettre à leur disposition un nourrisson en échange d'une somme d'argent de

150.000 DA afin de prendre soin de lui. En fait, la suspecte attirait ses victimes en publiant des messages sur sa page Facebook, sous l'illusion qu'elle avait un enfant orphelin abandonné, demandant à toute personne souhaitant le parrainer de la contacter en échange d'un montant de 150.000 DA, en fixant un rendez-vous avec elles, les escroquant et volant leur argent. A juste titre, elle a également dérobé, à la deuxième victime, une somme d'argent s'élevant à 67.000 DA, après l'avoir trompée pour qu'elle la mette à sa disposition en échange du paiement d'une somme d'argent s'élevant à 67.000 DA alors qu'elle s'appropriait à subir une césarienne en échange, de le lui procurer l'enfant orphelin. Elle l'a attirée dans la ville de Mostaganem et l'a escroquée. Les enquêtes ont conduit au fait que la suspecte a falsifié une copie de l'acte de naissance de l'enfant en changeant le prénom masculin à celui d'un féminin afin de l'exposer à la vente en échange de sommes d'argent. L'enquête a révélé aussi que la suspecte et son ex-mari ont fraudé plusieurs victimes originaires des wilayas d'Alger, Sidi Bel-Abbès, M'Sila et Sétif. Après avoir accompli les procédures judiciaires, les deux suspects ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes au niveau territorial.



## Métro d'Alger

## Un taux d'avancement des travaux d'extension à 99 %

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana a affirmé, jeudi à Alger, que le taux d'avancement des travaux d'extension du métro d'Alger, sur deux nouvelles lignes, était de 99 %. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a déclaré, en réponse à une question sur les projets des transports à Alger, que "la ligne de métro reliant El Harrach Centre à l'Aéroport d'Alger, d'une longueur de 9,5 km, qui comprend 9 stations, a atteint un taux d'avancement de 99 %, de même pour la ligne Ain Naadja-Baraki, d'une longueur de 4,4 km et comprenant 4 stations, qui a atteint le même taux". S'agissant du désenclavement des nouvelles cités, notamment à l'ouest de la wilaya, le ministre a révélé que deux nouvelles lignes ferroviaires seront ouvertes en juillet prochain, à savoir "Zeralda-Reghaia" et "Blida-Reghaia", outre l'élaboration d'un plan d'urgence pour prendre en charge la mobilité des citoyens dans les grands pôles urbains, via "130 lignes de transport terrestre assurées par des opérateurs privés et 54 autres lignes par l'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) au moyen de 205 bus". Il s'agit également de la demande d'affectation d'un terrain dans la circonscription administrative de Sidi Abdallah pour la construction d'une gare routière de type C. A Alger, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a mis en place un programme durant les années 2023 et 2024 pour la restauration et la réhabilitation des tronçons endommagés des lignes ferroviaires pour un coût de 28 milliards



de DA, dans le but de réduire la durée des trajets et d'augmenter le nombre de dessertes, a fait savoir le ministre des Transports. En réponse à une question sur le transport ferroviaire dans la wilaya de Tougourt, M. Zahana a fait état de l'affectation de plus de 250 millions de DA pour la réhabilitation de la gare de train actuelle et de ses quais, tandis que les travaux de réalisation d'une nouvelle gare, sur une superficie de 1400 m<sup>2</sup>, ont atteint un taux d'avancement de 70 %. Le ministre a affirmé que la SNTF a élaboré un programme d'urgence pour moderniser et réhabiliter les gares ferroviaires afin d'améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des voyageurs, soulignant que la société avait lancé l'exploitation de la ligne Alger-Tougourt, en programmant des voyages de nuit et en utilisant des couchettes entièrement aménagées dans les ateliers de maintenance de la société afin de fournir toutes les conditions de confort et de commo-

dité à même de faciliter les déplacements des voyageurs et de réduire les frais de leur transport. Dans le même contexte, le ministre a précisé que des fonds avaient été alloués pour la réhabilitation des gares ferroviaires dans la wilaya de Skikda, qui seront concrétisés après la visite sur le terrain du ministre dans la wilaya. Après avoir exprimé son regret quant au manque d'assiettes foncières ayant empêché la construction d'une gare routière dans la commune de Collo, le ministre a tenu à rassurer que l'opération de recherche d'un site approprié se poursuit. M. Zahana a expliqué qu'il est possible de réexaminer la faisabilité du projet de tramway dans la wilaya de Skikda "en raison des nouvelles variables économiques et sociales de la ville, après près de 10 ans depuis l'étude initiale" qui a conclu à son infaisabilité en raison de son "faible rendement économique", ajoutant que le projet sera réévalué à la fin de l'étude.

## Ain Defla

## Vaste campagne de sensibilisation pour la collecte des peaux de moutons

Une vaste campagne de sensibilisation pour la collecte des peaux de moutons qui seront sacrifiées à l'occasion de la fête de l'Aïd El Adha dans la wilaya d'Ain Defla a été lancée récemment, a-t-on appris, jeudi auprès de la direction locale de l'industrie et de la production pharmaceutique. Le directeur du secteur, Mustapha Bouzid, a indiqué à l'APS que cette campagne consiste à sensibiliser les citoyens sur les bonnes pratiques concernant l'opération d'abattage et de dépeçage des moutons dans le but de préserver les peaux, de sorte que qu'elles soient exploitables dans le processus de transformation. Il a souligné que plusieurs directions ont participé à cette campagne, entre autres, celles de l'administration locale, l'environnement, des services agricoles, des affaires religieuses et des wakfs, du commerce et la promotion des exportations, ainsi que l'établissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique (EPWG-CET). M. Bouzid a ajouté que le point de collecte des peaux de moutons a été prévu au niveau de

l'EPWG-CET, indiquant que la collecte sera assurée par les communes durant la matinée du premier jour de l'Aïd El Adha. Il a fait savoir, également, qu'une convention a été signée fin mai dernier entre le groupe public textiles et cuirs (GETEX) et l'EPWG-CET d'Ain Defla pour l'achat des peaux de moutons collectées. Il est à noter qu'une quantité de 15 tonnes de sel a été mise à la disposition des communes et du CET par la direction de l'industrie et de la production pharmaceutique pour le salage des peaux, a ajouté le même responsable, appelant, à l'occasion, les ci-

toyens de la wilaya à plus d'adhésion à cette démarche, afin de réussir la campagne de collecte. Pour rappel, lundi dernier, la sous-directrice des industries de transformation au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Fatima Zahra Bouguerra, a souligné lors d'une conférence de presse l'importance de mener précocement des campagnes de sensibilisation pour assurer le succès de la collecte des peaux de moutons, dans le but de valoriser cette matière première qui contribue au développement de la filière des industries des cuirs.

## Tizi-Ouzou

## Plus de 1.000 commerces mobilisés durant l'Aïd el-Adha

Un total de 1.069 commerces de différentes catégories sont mobilisés pour assurer la permanence de service à travers la wilaya de Tizi-Ouzou durant les journées de l'Aïd el-Adha, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction locale du commerce. Il s'agit de 160 boulangeries, 530 commerces d'alimentation générale et de fruits et légumes et de 364 autres divers commerces de proximité ainsi que de 9 minoteries, 4 laiteries et 2 unités d'eaux minérales. Des brigades de contrôle et d'inspection, au nombre de 32, englobant un total de 64 agents, sont également mobilisées pour veiller au respect de ce programme, ajoute la même source.

## Sûreté d'Alger

## 200 suspects arrêtés à travers 13 circonscriptions administratives

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, dans la nuit de mercredi à jeudi, lors d'une large opération touchant 13 circonscriptions administratives, à l'arrestation de 200 suspects impliqués dans des affaires liées à la possession et au trafic de drogue et à l'atteinte à l'ordre public, indique un communiqué de ce corps de sécurité. "Lors d'une large opération menée dans la nuit du 13 juin en cours par les services de Sûreté de la wilaya d'Alger touchant 13 circonscriptions administratives, les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé au contrôle de 712 individus et l'interpellation de 200 suspects impliqués dans différentes affaires, dont 20 recherchés par les services judiciaires", a précisé le communiqué. Il s'agit, selon la même source, de "87 affaires liées à la possession de drogue et de comprimés psychotropes, de 12 autres en rapport avec le port d'armes blanches prohibées, et d'autres affaires relatives à l'atteinte à l'ordre public, à la possession et au trafic de drogue, tous types confondus". Les mêmes services ont contrôlé 464 véhicules et 277 bicyclettes, relevé 132 infractions, et saisi 249 comprimés psychotropes, tous types confondus, 19,53 grammes de drogue, 13 armes blanches prohibées de différents types et tailles et deux (2) unités de feux d'artifice. Les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent, a conclu le communiqué.

## Bouira

## 02 morts dans le renversement d'un camion à Djebahia

Deux personnes sont mortes jeudi suite au dérapage et le renversement d'un camion semi-remorque sur la pente autoroutière de Djebahia (Ouest de Bouira), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. "Les éléments de la Protection civile sont intervenus aujourd'hui (jeudi) à 12h00 suite au dérapage suivi d'un renversement sur la pente autoroutière de Djebahia d'un camion semi-remorque avec citerne transportant du lait", a expliqué à l'APS le chargé des statistiques à la direction locale de la Protection civile, le capitaine Fatah Doukari. Survenu au lieu-dit Bellahnache à Djebahia, cet accident a causé la mort de deux hommes âgés de 40 et 46 ans, dont les corps ont été transférés à la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) de la ville de Lakhdaria, selon les détails fournis par le capitaine Doukari. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

## Pour divulgation de sujets et de solutions d'épreuves du baccalauréat Une femme condamnée à un an de prison ferme à Oum El Bouaghi

Le Tribunal d'Ain M'lila (Oum El Bouaghi) a condamné une femme accusée de publication et de divulgation de sujets et de solutions d'épreuves du baccalauréat à un an d'emprisonnement assorti d'une amende de 100.000 DA, selon un communiqué publié jeudi par le parquet. "Conformément aux dispositions de l'article 11, alinéa 3 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le Tribunal d'Ain M'lila informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les délits d'atteinte à l'intégrité des examens et concours, la dénommée B.S. poursuivie pour publication et divulgation de sujets et de solutions d'épreuves du baccalauréat, faits punis par l'article 253 bis 6 du code pénal, a été condamnée, le 11 juin 2024, dans le cadre de la procédure de comparution immédiate, à un an d'emprisonnement et à une amende de 100 000 dinars", précise le communiqué.

Le sélectionneur national devra s'y atteler en urgence

## La défense, un maillon faible à ressouder

Par Belarbi R.

Même si elle a réussi l'essentiel en gardant la main dans son groupe G des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, la sélection nationale a montré de réelles signes de fragilité défensive sur lesquelles doit impérativement travailler Vladimir Petkovic à même de ne pas la plomber davantage au risque d'hypothéquer ses chances de qualification au tournoi planétaire. Le niveau, bien en deçà des attentes et des exigences du haut niveau, affiché par Aïssa Mandi, suggère, en effet, que le changement est devenu inéluctable et plus que jamais d'actualité. Incapable de suivre la cadence des attaquants guinéens, directement impliqués sur l'ouverture du score ougandaise après sa relance horizontale lunaire, le défenseur de Villarreal paye, en fait, son manque de rythme dû à son éloignement de la compétition officielle une bonne partie de la saison, en Espagne. Alors qu'il avait été d'un bon apport en sélection une huitaine d'années durant, notamment lors de ses belles années rémoises ou encore sévillanes, Aïssa Mandi n'est, en effet, que l'ombre du rassurant arrière qu'il était. Devenu un problème après avoir été une solution, le mondialiste 2014 et champion d'Afrique 2019 semble, d'ailleurs, totalement dépassé par l'intensité des jouets internationales et incapable de retrouver le niveau qui était le sien. A ce sujet, de la paire Mandi-Bensebaïni, telle qu'imaginée et mise en place par Djamel Belmadi, seul le second nommé paraît bien parti pour garder son statut au sein de la défense à quatre de Vladimir Petkovic. Appelée à coulisser dans l'axe, pour favoriser



la titularisation et l'épanouissement de Rayan Aït-Nouri à son arrivée chez les Verts mais aussi et surtout pour combler un vide laissé par le départ à la retraite de Djamel Benlamri, le sociétaire du Borussia Dortmund aura, d'ailleurs, grandement manqué aux Verts, ces derniers mois. Sa blessure au genou, qui a précipité sa fin de saison aussi bien en club qu'en sélection, le privant notamment d'une exaltante aventure en UEFA Champions League, constitue, jusqu'à l'heure, un handicap pour l'EN, comme le prouvent les copies rendues par ceux qui se sont succédés dans l'axe. En attendant de trouver une solution qui tient la route, le transfert de Zinedine Belaïd de l'USM Alger vers Al-Ahly du Caire ne pourra que le crédibiliser davantage en tant qu'alternative, en perspective de l'entame des éliminatoires de la Coupe

d'Afrique des Nations 2025, dans trois mois. Déjà performant avec les Rouge et Noir en compétition interclubs de la CAF, le défenseur de 25 ans ne pourra que progresser et s'aguerrir entre les murs du géant égyptien, ce qui serait doublement bénéfique pour l'EN. Une possible association avec son compatriote de l'Espérance de Tunis, Mohamed Amine Tougaï, pourrait, d'ailleurs, offrir à l'EN un axe « africanisé » et rompu aux exigences continentales en matière d'opposition à enjeux. Même dans l'optique d'une défense à trois, avec Bensebaïni en tour de contrôle, la paire Tougaï-Mandi semble tenir la route à même de constituer un axe 100 % local et offrir une solution de rechange à Petkovic. A 24 et 25 ans, l'arrière d'Ettaradji et le néo-Ahlaoui présentent, ainsi, les meilleures garanties pour durer à ce niveau.

Buteurs de la Ligue 1 Mobilis

## Belkacemi (USMA) se hisse en tête avec 13 buts

L'attaquant de l'USMA Alger Ismaïl Belkacemi, auteur d'un triplé mardi à domicile face à l'US Souf (3-0), s'est emparé de la tête du classement des buteurs de la Ligue 1 Mobilis de football avec 13 buts, au terme de la 29e journée. Belkacemi a ouvert le score dès la première minute de jeu avant de doubler la mise à la 15e minute. En seconde période, l'enfant de Sour El-Ghozlane a resurgi en fin de match pour signer le hat-trick (89e). L'avant-centre des "Rouge et Noir" compte désormais un but d'avance sur Youcef Belaïli (MC

Alger) et Brahim Dib (CS Constantine), qui comptent 12 buts chacun. Outre Belkacemi, un autre joueur s'est illustré lors de cette avant-dernière journée du championnat en signant un doublé, il s'agit de l'attaquant de l'USM Khenchela Karim Sabouni, buteur à la maison face au NC Magra (2-2). Le trio de tête est talonné par deux joueurs qui comptent 11 buts chacun: le Togolais Agbagnou (ASO Chlef) et Naïdji (MC Alger). La 30e et dernière journée, prévue samedi prochain, sera décisive pour l'octroi du titre honorifique du

meilleur buteur de la saison 2023-2024. Pour rappel, le titre du meilleur buteur du précédent exercice (2022-2023) avait été remporté par Mohamed Souibaâh (ASO Chlef) et l'ancien joueur du RC Arbaâ, Mohamed Toumi avec 13 buts chacun.

TOP 5 DES MEILLEURS BUTEURS DE LA LIGUE 1:

- 1- Ismaïl Belkacemi (USMA) 13 buts
- 2- Youcef Belaïli (MCA) 12 buts
- Brahim Dib (CSC) 12 buts
- 4- Yawo Agbagnou (ASO) 11 buts
- Zakaria Naïdji (MCA) 11 buts.

CAN 2025

## Le tirage au sort des éliminatoires le 4 juillet à Johannesburg

Le tirage au sort des éliminatoires de la CAN-2025 aura lieu le jeudi 4 juillet à Johannesburg en Afrique du Sud, a annoncé ce jeudi la CAF. Quarante-huit (48) nations, dont les quatre vainqueurs du tour préliminaire (Tchad, Eswatini, Liberia et Soudan du Sud) seront réparties en 12 groupes de quatre équipes. L'Algérie et la Côte d'Ivoire (championne d'Afrique en titre), figurent en tête de liste des nations confirmées pour ce tirage au sort, tout comme, l'Angola, le Bénin, le

Botswana, le Burundi, le Cameroun, le Cap-Vert, la République centrafricaine, le Tchad, les Comores, le Congo, la République démocratique du Congo, l'Égypte, la Guinée équatoriale, l'Eswatini et l'Éthiopie. Le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Kenya, le Lesotho, le Libéria, la Libye, Madagascar, le Malawi, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Mozambique et la Namibie feront aussi partie de ce tirage au sort. Les autres pays engagés sont le Niger, le Nigeria, le

Rwanda, Sao Tomé et Principe, le Sénégal, la Sierra Leone, l'Afrique du Sud, le Soudan du Sud, le Soudan, la Tanzanie, le Togo, la Tunisie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe. Le coup d'envoi des éliminatoires de la CAN-2025 est prévu pour septembre 2024. Des légendes de la CAF, des représentants des équipes participantes, des membres du Comité local d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, entre autres, seront présents à cette cérémonie.

UNAF

## Le président de la FAF participe à la réunion du Comex à Tunis

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, prendra part à la réunion du Comité exécutif (Comex) de l'Union nord-africaine (UNAF), qui se déroule les 13 et 14 juin à Tunis, a annoncé l'instance fédérale jeudi dans un communiqué. "Le président de la FAF, Walid Sadi, prendra part en sa qualité de vice-président de l'UNAF à la réunion du comité exécutif de l'UNAF qui se déroule les 13 et 14 juin 2024 à Tunis", précise la même source. En février dernier, le nouveau président de l'UNAF, l'Égyptien Jamal Allam, ainsi que les vice-présidents, l'Algérien Walid Sadi et le Libyen Abdelhakim Al-Shalmani, ont pris leurs fonctions pour le mandat 2024-2027. "Le comité exécutif examinera à l'occasion de cette rencontre les questions financières de l'instance, et débattera des compétitions de l'UNAF, notamment la préparation d'un nouveau projet de tournoi des clubs de l'Afrique du nord", souligne la FAF. Outre son poste de vice-président de l'instance nord-africaine, Sadi avait été désigné par le Comex, en décembre dernier, comme président de la Commission des compétitions de l'instance pour l'année 2024.

## Classique Mamouth Courts L'Algérie engagée avec deux équipes dans l'édition 2024



La sélection algérienne (seniors/mesieurs) de cyclisme sur route et l'équipe Madar Pro-Team prendront part à la Classique Mamouth Courts (Maurice), prévue le 16 juin, sur une distance de 140,7 kilomètres, a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). Juste avant cela, les deux représentants nationaux auront pris part à l'édition 2024 du Tour Cycliste de Maurice, prévue en quatre étapes, du 11 au 14 juin, sur un parcours total de 551,90 kilomètres, a-t-on encore détaillé de même source. La sélection nationale est composée de Mohamed Achraf Amelal, Bachir Chennafi, Mohamed Nasrallah Essemiani, Ashraf Ferhat et El Khacib Sassane, alors que la Madar Pro-Team a retenu Hamza Amari, Hamza Mansouri, Islam Mansouri, Azzedine Lagab et Nassim Saïdi. Outre l'Algérie, plusieurs pays africains, européens et asiatiques ont confirmé leur participation à cette compétition, notamment, le Rwanda, l'Afrique du Sud, la France, les Pays-Bas et la Malaisie. La première étape du Tour Cycliste de Maurice se déroulera dans la matinée du 11 juin, sous forme d'un Prologue de 4,1 kilomètres, entre La Nicolière et Salazie. La seconde aura lieu le lendemain sur une distance de 152,90 kilomètres à Beau Plan. Elle sera suivie de la troisième étape, prévue le 13 juin, sur une distance de 138,30 kilomètres, entre Cascavelle et Bois Chéri. La quatrième et dernière étape est programmée pour la journée du 14 juin, sur une distance de 116 kilomètres, entre la Plage Publique du Mome et la Peine Magnien. Après quoi, la sélection nationale et la Madar Pro-Team observeront une journée de repos, avant de se remettre au travail le lendemain, 16 juin, à travers la Classique Mamouth Courts.



## La Citadelle d'Alger Un site historique et archéologique prisé par les touristes

La "Citadelle d'Alger", un des plus beaux monuments historiques de la capitale, construit au XVI<sup>e</sup> siècle, est l'une des étapes "incontournables" pour les visiteurs algériens et étrangers de la Casbah d'Alger.

Après plusieurs opérations de restauration, qui ont touché nombre de ses monuments, la citadelle, connue également sous le nom de "Dar Soltane", a bénéficié de nombreuses études et opérations de restauration "toujours en cours".

Avec une superficie d'un hectare, ce monument historique et archéologique de l'époque ottomane, offre au visiteur une opportunité de redécouvrir une période importante de l'histoire de l'Algérie. Construite entre 1516 et 1592, par Aruj Barberousse, comme forteresse militaire, la citadelle deviendra, sous le rè-

gne du Dey Ali Khodja, haut siège du pouvoir politique en 1817. Une année plus tard, avec la succession au pouvoir du Dey Hussein, la citadelle fut à nouveau transformée en siège administratif à partir de 1818. En charge des travaux de réhabilitation et de restauration, la wilaya d'Alger œuvre à réhabiliter l'ensemble des monuments archéologiques et sites historiques, localisés sur le territoire du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger, classée patrimoine mondial par l'Unesco en 1992. Le conseiller au niveau du cabinet du wali d'Alger, chargé de la Casbah et du patrimoine, Said Guellal, a déclaré à l'APS, que "plusieurs projets de restauration au niveau de "La Citadelle" ont été livrés et que les sites restaurés, sont "actuellement ouverts" au public, à l'instar de "la mosquée du Dey" et "Dar El Baroud" (La poudrière).

Concernant le "Palais du Dey" et le "Palais des Beys", les travaux de restauration "avancent bien", a-t-il assuré.

Destination préférée de touristes notamment étrangers, la citadelle d'Alger attire par son architecture "singulière" et sa vue "féérique" qui surplombe la mer.

Les visiteurs de ce site historique sont accompagnés par des guides touristiques qui leur font suivre des itinéraires mettant en valeur l'Algérie à travers son patrimoine et son histoire.

### DES GRANDS EFFORTS POUR LA RESTAURATION DE LA CASBAH

Parallèlement aux travaux de restauration de "La Citadelle", les services de la wilaya d'Alger déploient aussi de "grands efforts" pour restaurer d'autres monuments adjacents au site et situés dans le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger.

"Toutes les études, effectuées dans le cadre de la mise en œuvre du plan de restauration de la Casbah ont été réalisées par des bureaux d'études algériens avec des architectes accrédités par le ministère de la Culture et des Arts ainsi que des spécialistes du patrimoine", a tenu à rappeler M. Guellal. Ainsi, des maisons historiques, à savoir celles de la moudjahida Djamilia Bouhired et du défunt artiste Mahiédine Bachtarzi ainsi que le mausolée de Sidi Abderrahmane Ethaalibi, ont été restaurés.

D'autres monuments sont actuellement en cours de restauration, avec un taux "notable" d'avancement des travaux au niveau du "Palais Hassan Pacha", situé dans la basse Casbah. Les projets en cours de travaux concernent également la restauration de quatre mosquées: "Djamâa Essafir", "Djamâa Sidi Abdellah", "Djamâa Sidi Benali" et "Djamâa Sidi Mohamed Cherif", selon M. Guellal.

M. Guellal a, en outre, indiqué que le secteur sauvegardé de la Casbah couvre une superficie de 105 hectares et comprend 1816 bâtisses, ajoutant que "80% d'entre elles sont des propriétés privées dont 35% appartenant à des propriétaires inconnus".

Après avoir souligné que les lois en vigueur, y compris la loi 98-04 sur le patrimoine, stipulent que "l'Etat ne peut pas intervenir directement dans les bâtiments privés", le même responsable a estimé que "ce problème juridique est le principal défi auquel est confrontée la restauration des propriétés privées de la Casbah".

Concernant le budget alloué à la restauration de la Casbah, M. Guellal a fait savoir que "24 milliards de dinars du budget de l'Etat, en plus de 5 milliards de dinars du budget de la wilaya ont été consacrés pour la mise en œuvre du plan permanent de conservation et de valorisation du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger, adopté en 2012".

## Réactivation du FDATIC en 2025 et création d'un orchestre symphonique international

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé, samedi à Alger, la décision du président de la République de réactiver le Fonds national pour le développement de l'Art, de la Technique et de l'Industrie cinématographique et de la Promotion des Arts et des Lettres (FDATIC) dans le cadre de la loi de finances 2025, outre la création dans le cadre de l'implication de la communauté nationale à l'étranger, d'un orchestre symphonique international au service du rayonnement culturel en Algérie.

Lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats des différentes catégories de la 18<sup>e</sup> édition du prix du président de la République pour les jeunes créateurs "Ali Maachi", qui coïncide avec la Journée nationale de l'artiste, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), Mme Mouloudji a annoncé "la décision judicieuse du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de réactiver le FDATIC dans le cadre de la loi de finances 2025", affirmant que "cela reflète l'intérêt qu'il accorde à la scène culturelle et artistique dans notre pays, et son attachement à répondre aux attentes et aspirations des cinéastes et artistes algériens". Ce fonds avait été fermé à la fin de l'année 2021, a-t-elle rappelé.

Lors de cette cérémonie présidée par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la ministre a évoqué les différents acquis obtenus dans le secteur, notam-

ment dans les domaines de l'écriture, du patrimoine, du cinéma, du théâtre et autres formes d'arts expressifs.

Elle a estimé que ce qui a été réalisé traduit "l'intérêt des dirigeants politiques de notre pays, à leur tête le président de la République, pour ce projet culturel intégré, permettant à notre pays d'accéder au niveau requis sur le plan international, ajoutant que cette démarche nous impose, aujourd'hui, de redoubler d'efforts pour concrétiser ce projet national ambitieux, en tenant compte des nouveaux enjeux et défis majeurs auxquels notre pays fait face, tant au niveau national, régional qu'international".

Evoquant l'implication de la communauté nationale à l'étranger dans la chose culturelle, en application des instructions du président de la République, la ministre a annoncé "la création de l'Orchestre symphonique international d'Algérie avec la participation de musiciens algériens établis à l'étranger et de musiciens des plus grands orchestres du monde, lequel sera chargé de promouvoir la musique algérienne dans les fora internationaux et le monde entier". A cette occasion, un hommage a été rendu à la troupe artistique du FLN et un exemplaire symbolique du livre "Etoiles de la Révolution en marche de gloire" a été remis au Premier ministre par le moudjahid Mustapha Sahnoune et la moudjahida Halima Zarkaoui et ce dans le cadre des instructions du président de la République pour la réalisation de

la biographie de la troupe artistique du FLN "en reconnaissance de son rôle pionnier dans la glorieuse guerre de Novembre et de sa lutte pour la patrie", a déclaré la ministre.

Les premiers prix ont été attribués à Amouadj Douas et à Fatima Gharbi (roman), à Seif-Eddine Ben Dar (interprétation théâtrale), à Choab Kouki (dramaturgie), à Mansour Touahria (musique), à Nia Mohamed Lamine (chorégraphie), à Maghith Mohamed Larbi Benothmane (arts plastiques) et à Youssef Debihi (cinéma et audiovisuel). Les deuxième et troisième prix ont été décernés à Lyes Laarafa et Gharbi Abdelbasset (roman), à Abdelmonaim Amer et Khadija Debba (poésie), à Asma Chikh et Belahcene Yamna (interprétation théâtrale), et à Walid Abdelahi et Hanane Maachou (dramaturgie). Dans la catégorie oeuvres musicales, le prix a été décroché par Taleb Yanis et Zakaria Zajlou et dans la catégorie danse, à Khaled Gourinat et Yasmine Tinhinane Hadi.

Dans la catégorie des arts plastiques, la deuxième place est revenue à Mehdi Milat et la troisième à Abdelkrim Bougrit. Pour la catégorie cinéma et audiovisuel, les prix ont été attribués à Oussama Khemadj et Louai Oukail. Les lauréats du prix "Ali-Mâachi" ont exprimé leur fierté d'avoir remporté ce prix décerné par le président de la République aux jeunes créateurs, affirmant que cette victoire les encourage à innover et à travailler davantage dans les domaines des arts, de la culture et des lettres.

### Béchar

#### Mouloudji annonce plusieurs projets au profit de la wilaya

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé, jeudi à Béchar, plusieurs projets culturels au profit de cette wilaya en vue d'impulser une nouvelle dynamique à son secteur.

S'exprimant dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans la wilaya, Mme Mouloudji accompagnée du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a indiqué que la wilaya de Béchar a bénéficié de la réalisation et l'équipement de trois (3) bibliothèques publiques respectivement dans les communes de Kenadsa, Abadla et Taghit dans le cadre des efforts visant à contribuer à l'ancrage de la culture de la lecture. La réalisation de ces nouvelles structures, s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de réalisation et d'équipement de 56 structures similaires à travers le pays, a-t-elle soutenu, ajoutant qu'il est aussi prévu l'ouverture d'une antenne à vocation régionale de l'Office na-

tional des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) à Béchar. Au cours de sa tournée, la ministre a également procédé à l'inauguration du théâtre régional "Bendhina Mahfoud" doté d'une capacité de 500 places, et qui a nécessité un investissement sectoriel de plus de 400 millions de DA pour sa réalisation. Mme Mouloudji, a aussi inauguré un Institut régional de musique pouvant accueillir 160 étudiants. Cet établissement, qui dispose désormais de l'autonomie financière, fera l'objet d'une opération portant sur son renforcement en une unité d'hébergement pour les étudiants, et de plusieurs autres travaux d'aménagement pour lui permettre d'être à la hauteur de ses ambitions de formation de musiciens de haut niveau, a-t-elle souligné. Au site du projet du musée de Béchar, qui vient d'être reconverti en centre scientifique et culturel d'interprétation de la poésie populaire et des arts d'expressions traditionnelles et populai-

res, la ministre a mis l'accent sur la nécessité de la mise en œuvre de ce projet pour qu'il puisse contribuer au développement de la recherche scientifique dans le domaine de la poésie populaire et des arts d'expressions traditionnelles. A la bibliothèque principale de lecture publique, où elle s'est rendue par la suite, Mme Mouloudji, a fait don d'un lot de 2.500 ouvrages, toutes disciplines confondues, qui vont s'ajouter au fond de lecture de cette bibliothèque estimé à plus de 17.000 titres et ouvrages.

La ministre de la Culture et des Arts, a achevé sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya en se rendant au site des gravures rupestres de Taghit, (97 km au sud du chef-lieu de wilaya), qui sera classé au registre du patrimoine culturel national en juillet prochain, comme l'a annoncé la ministre, en prenant connaissance du schéma de protection et valorisation de ce site historique qui s'étend sur une superficie de 500 hectares.

www.lecarrefouralgerie.dz



2

- |                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| 05h00 TFou                            | 11h50 Paroles d'athlètes                              |
| 08h15 Shrek 2                         | 11h59 Journal   |
| 10h05 Téléshopping samedi             | 12h20 13h15, le samedi...                             |
| 10h45 Petits plats en équilibre       | 13h01 C'est bon à savoir                              |
| 10h50 Les douze coups de midi         | 13h03 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ? |
| 11h45 Le journal de l'Euro            | 14h01 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ? |
| 11h50 Petits plats en équilibre       | 14h58 Destination 2024                                |
| 12h00 JT 13h                          | 15h02 Affaire conclue                                 |
| 12h40 Grands reportages               | 16h03 Affaire conclue                                 |
| 13h50 Reportages découverte           | 17h35 N'oubliez pas les paroles                       |
| 15h10 Les Docs du week-end            | 18h58 Journal   |
| 16h15 Secret Story, la quotidienne    | 19h32 HugoDécrypte : L'interview face cachée          |
| 17h00 50mn Inside                     | 19h53 Journal   |
| 18h00 50mn Inside le mag              | 19h57 Les Etoiles du sport et de la santé             |
| 18h50 Petits plats en équilibre       | 20h00 1, 2, 3, bougez                                 |
| 19h00 JT 20h                          | 20h10 Qui restera dans la lumière ?                   |
| 19h45 Nés pour bouger                 | 22h21 Athlètes à coeur ouvert                         |
| 19h50 Tirage du Loto                  | 22h24 Quelle époque !                                 |
| 19h55 Rendez-vous sport en Bleu       | 23h10 Planète Rap                                     |
| 20h00 Quotidien express               | 00h05 Service public                                  |
| 20h05 Météo                           | 01h01 Affaire conclue                                 |
| 20h10 Mask Singer                     |   |
| 22h25 Mask Singer, l'enquête continue |   |
| 00h05 Programmes de la nuit           |   |



3

- |                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| 09h08 Nouveau départ                 | 10h50 Outremer.l'info                  |
| 10h42 Coach Hakim                    | 11h00 Sports d'Ici                     |
| 10h49 Tchi tcha                      | 11h18 ICI 12/13                        |
| 11h29 Le cercle                      | 11h50 Willy vient déjeuner chez vous   |
| 12h21 En aparté                      | 12h33 Samedi d'en rire                 |
| 12h58 Napoléon                       | 14h36 Les carnets de Julie             |
| 15h30 Déjà vu                        | 15h30 Expression directe               |
| 15h33 L'hebd'Hollywood               | 15h39 La p'tite librairie              |
| 15h47 Oppenheimer                    | 15h42 Des chiffres et des lettres      |
| 18h40 Déjà vu                        | 16h20 Le jeu des 1000 euros            |
| 18h48 Intérieur sport                | 16h57 Questions pour un super champion |
| 19h30 Canal Rugby Club 1re partie    | 17h52 Parole d'athlètes                |
| 20h00 Avant-Match Top 14             | 18h00 ICI 19/20                        |
| 20h04 Rugby : Top 14                 | 19h00 Tout le sport                    |
| 22h01 Canal Rugby Club le débrief    | 19h25 Nos plus belles victoires        |
| 22h23 Giroud                         | 19h30 Saveurs de saison                |
| 23h41 Coup de chance                 | 19h39 Cuisine ouverte                  |
| 01h15 Les Petites Victoires          | 20h10 Meurtres à...                    |
| 02h42 Pensez à quelque chose de bien | 21h40 Meurtres à...                    |
| 02h50 Hobbies                        | 00h26 Cinéma de minuit                 |
| 03h01 Hobbies                        | 00h28 La couronne de fer               |
| 03h14 Hobbies                        | 02h14 La p'tite librairie              |
|                                      | 02h20 Outremer.gourmand                |



- |   |   |
|---|---|
| 05h40 Les aventures de Paddington           | 08h25 Invitation au voyage                            |
| 05h50 Petronix : les défenseurs des animaux | 09h05 Délices des Pouilles                            |
| 06h00 Petronix : les défenseurs des animaux | 09h35 Le trésor du jardinier                          |
| 06h15 Alvin !!! et les Chipmunks            | 10h05 La harde sauvage : Libres chevaux de Sardaigne  |
| 06h25 Alvin !!! et les Chipmunks            | 11h00 Le Proche-Orient : carrefour des religions      |
| 06h45 Absolutement stars                    | 12h30 Chambord : Le château, le roi et l'architecte   |
| 09h10 66 minutes : le doc                   | 14h05 Les secrets du Parthénon                        |
| 09h55 66 minutes : grand format             | 15h50 Invitation au voyage                            |
| 10h45 66 minutes : grand format             | 16h30 Percheron, le retour du cheval de trait         |
| 11h40 Météo                                 | 17h05 Les Amish, la vie au passé                      |
| 11h45 Le 12.45                              | 17h50 Arte reportage                                  |
| 12h30 Scènes de ménages                     | 18h45 Arte journal                                    |
| 13h30 Chasseurs d'appart'                   | 19h05 28 minutes samedi                               |
| 16h40 La grande semaine - 1re partie        | 19h50 Mésopotamie, la redécouverte des trésors d'Irak |
| 17h40 La grande semaine                     | 21h25 Les métropoles du Néolithique                   |
| 18h45 Le 19.45                              | 22h15 Noé et le Déluge : l'envers du mythe            |
| 19h25 Scènes de ménages                     | 23h00 La Traversée                                    |
| 19h35 100% Euro : l'avant-match             | 00h20 Hierro  |
| 19h50 Italie / Albanie                      | 01h15 Red Light                                       |
| 22h00 100% Euro                             |   |
| 23h40 Programmes de la nuit                 |   |



20h10

## MASK SINGER



Lors de cette nouvelle saison mystérieuse, Camille Combal sera entouré de ses détectives de choc : Kev Adams, redoutable et fidèle investigateur depuis la 1ère édition, Chantal Ladesou qui fait son retour et deux nouveaux complices malicieux : Inès Reg et Laurent Ruquier, prêts à endosser leur rôle d'enquêteurs de « MASK SINGER ». 12 célébrités seront à trouver dans cette saison, dissimulées derrière des costumes fous. Cette 6e édition sera tellement riche en surprises et en rebondissements que vous découvrirez au total plus de 20 célébrités cachées sous des masques ! Des performances  
**Presentateur:** Camille Combal

3

20h10

## MEURTRES À...



Alors que le lieutenant de la section de recherche de Toulouse, Manon, s'apprête à participer à la commémoration de son mari disparu, on retrouve un corps momifié dans le musée Champollion. Il s'agit d'une riche propriétaire terrienne de Figeac. Pour Manon, les retrouvailles avec la belle famille sont compliquées. Celle-ci lui reproche son départ soudain du village, au lendemain du drame de la disparition de son mari, un an auparavant. Pendant son séjour, les morts s'accumulent, laissant suspecter un lien entre eux. Manon accepte d'aider Olivier, son beau frère gendarme, à traquer l'étrange meurtrier...

2

20h11

## QUI RESTERA DANS LA LUMIÈRE ?



100 candidats, venus des 4 coins de la France et de la Belgique, s'affrontent lors d'un quizz de culture générale afin de gagner jusqu'à 100 000 euros. Au cours de la manche de sélection, les candidats les plus brillants devront faire preuve de stratégie, en choisissant le niveau de difficulté de chacune de leurs questions, avec pour seul indice le début de l'énoncé. Choisiront-ils la question facile, moyenne ou difficile, afin de maintenir un maximum de leurs adversaires dans l'ombre ? Seuls les 2 meilleurs candidats se qualifieront pour la demi-finale.

**Presentateur:** Bruno Guillon





**ORAN**  
28 | 20

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



05h46  
08h20  
95%  
10 km/h

Alger	☀️	29-22
Constantine	☀️	38-21
Annaba	☀️	33-20
Ouargla	☀️	44-28
Mostaganem	☁️	28-21
Béchar	☁️	37-26

UNRWA

## «Sans cessez-le-feu à Ghaza, nous aurons une génération perdue»

Le commissaire de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine UNRWA, Philippe Lazzarini, a averti que "sans cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, nous aurons une génération perdue", alors que l'entité sioniste poursuit, sans répit, son agression génocidaire contre l'enclave palestinienne, lancée depuis plus de huit mois. Lazzarini a ajouté, dans un message sur son compte sur la plateforme X, que "les enfants survivants à Ghaza souffrent d'un traumatisme profond et que la guerre leur a volé leur enfance". Il a souligné que "de nombreux enfants de Ghaza ont été tués ou blessés et qu'ils en garderont des cicatrices à vie". Le responsable de l'ONU a poursuivi en disant : "Sans un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, nous aurons une génération perdue".

Question sahraouie

## Appel à rétablir la position historique de Madrid à l'égard

Un appel a été lancé par le Parti populaire (PP) pour rétablir la position historique de Madrid à l'égard de la question sahraouie. Selon des médias locaux et dans une proposition non législative enregistrée à la Chambre basse, le PP souhaite que le gouvernement « communique au Royaume du Maroc la position adoptée par le Congrès des députés le 23 mai 2024, concernant le Sahara occidental, et rétablisse la position historique de neutralité active de l'Espagne à l'égard du conflit du Sahara occidental, conformément à la volonté exprimée par le Congrès des députés à plusieurs reprises entre 2022 et 2024 ». En outre, les membres du groupe parlementaire du PP tentent d'amener le gouvernement à soutenir « le travail de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) et de l'émissaire onusien, Staffan de Mistura, en maintenant une neutralité absolue dans le conflit ».

Koweït

## Incendie meurtrier dans la banlieue de Mangaf

Un incendie d'un bâtiment servant à loger près de 200 travailleurs étrangers au Koweït a fait ce mercredi au moins 49 morts. Selon un nouveau bilan annoncé par le ministère de l'Intérieur, l'incendie, dans la banlieue de Mangaf, située au sud de la capitale koweïtienne, a également fait une quarantaine de blessés. Un précédent bilan du ministère de l'Intérieur faisait état de plus de 35 morts. Un responsable hospitalier avait de son côté recensé 30 blessés. L'incendie s'est déclaré dans les étages inférieurs d'un bâtiment habité par des travailleurs asiatiques, ont indiqué des témoins, et s'est vite propagé dans les étages supérieurs. Le bâtiment de six étages servait à loger 196 travailleurs, a indiqué un responsable de la compagnie qui les emploie, durant la visite du ministre de l'Intérieur, cheikh Fahd al-Youssef, qui s'est rendu au chevet des victimes.

A La Mecque

## Le Hadj démarre avec une pensée pour Ghaza



Ils sont plus d'1,5 million de musulmans réunis, vendredi 14 juin, pour entamer le grand pèlerinage annuel à La Mecque, dans l'ouest de l'Arabie saoudite. Rassemblés au cœur de la mosquée Al-Haram, la grande mosquée, dans la ville la plus sainte de l'islam, les pèlerins accomplissent d'abord le rite du tawaf qui consiste à tourner autour de la Kaaba, ils passeront ensuite la nuit dans des tentes climatisées à Mina, une vallée surplombée de montagnes rocheuses située à quelques kilomètres de La Mecque. Avec l'agression sioniste contre Ghaza, les esprits des fidèles musulmans sont tournés vers les Ghazaouis. Une agression qui a causé la mort de

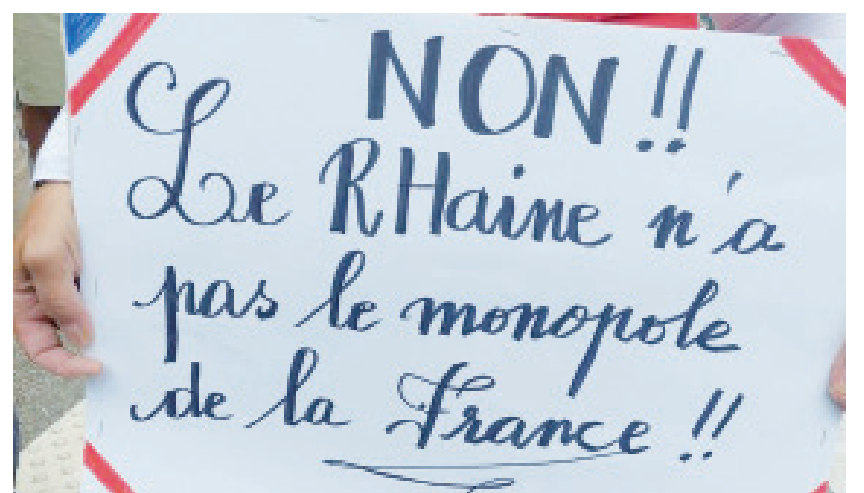
37 232 morts, d'après le ministère de la santé. Une tragédie qui émeut Zahra Benizahra, une pèlerine marocaine. Elle évoque « des images de guerre, de gens déplacés, d'enfants perdus » qui la hantent. « Nos frères sont en train de mourir, nous les voyons de nos propres yeux ». L'indonésienne Belinda Elham se désole, elle aussi, de cette guerre. « Quand nos frères souffrent, nous souffrons aussi ». L'Arabie saoudite a aussi manifesté sa compassion à l'égard de la situation à Ghaza. Cette semaine, la monarchie a annoncé qu'elle prenait en charge le pèlerinage de 1 000 Ghazaouis parmi les familles des victimes, portant à 2 000 le nombre de Palestiniens

bénéficiant de cette mesure. Le ministre du hadj, Tawfiq Al-Rabiah, a également prévenu qu'aucune manifestation politique ne serait tolérée lors de ce grand pèlerinage. Le hadj, qui consiste en une série de rites codifiés qui se déroulent sur plusieurs jours au cœur de La Mecque et ses environs, est l'un des cinq piliers de l'islam. Avec les fortes températures en Arabie saoudite, qui peuvent atteindre les 48 degrés, les rituels risquent d'être éprouvants pour les fidèles. Selon le porte-parole du ministère saoudien de la santé, Mohammed Al-Abdulali, plus de 10 000 cas de maladies liées à la chaleur ont été recensés l'année dernière.

Manifestations anti-RN

## Jusqu'à 350.000 personnes attendues samedi dans les rues de France

Alors que 50.000 à 100.000 participants vont battre le pavé parisien, 150 « actions » seront menées à travers le pays fédérant entre 200.000 et 250.000 personnes. Les services de renseignement craignent un « effet défoir », avec des casseurs d'ultragauche au rendez-vous. « La mobilisation sera au-delà de ce que l'on imaginait. Cela va être un samedi très chaud » : pour ce haut responsable de la police, la fièvre anti-RN et anti Bardella va encore augmenter d'un cran. Selon nos informations, les services de renseignement prévoient pas moins de 150 « actions » ce samedi à travers la France, qui devraient fédérer entre 200.000 et 250.000 participants. Si l'on rajoute les 50.000 à 100.000 manifestants appelés à battre le pavé parisien, ce sont bien donc jusqu'à 350 000 personnes qui pourraient descendre dans la rue pour rejoindre des cortèges assez structurés. « À la différence des rassemblements spontanés que l'on a connus depuis le début de la semaine et qui avaient réuni jusqu'à 40.000 personnes lundi dernier, les défilés ont été pour la plupart déclarés et seront très organisés », prévient un analyste du ministère de l'Intérieur. Les cortèges vont se former à l'appel de l'intersyn-



dicale (CGT, FSU etc), mais aussi des partis de gauche et des associations des droits de l'homme, qui n'ont aucun intérêt à ce que cela dérape. Mais rien n'est moins sûr. « Si la société civile va manifester son mécontentement, des éléments radicaux, des « antifas » et bien sûr des black blocs vont être au rendez-vous pour faire dégénérer les cortèges en fin de manifestation », prévoit un policier de haut rang, qui redoute « une configuration proche de celle rencontrée lors des violentes manifestations contre la réforme des retraites ». Entre janvier et juin 2023, des centaines de milliers de personnes avaient crié leur colère dans la rue avant que le

mouvement s'enfonçait dans la violence, occasionnant des scènes de sacage et de nombreux blessés dans les rangs de forces de l'ordre. « Cela risque d'être le grand défoir et, pour la foule en colère, une occasion de se lâcher, de dire sa rancœur », souffle un commissaire parisien. « En province et dans la capitale, les casseurs vont guetter le moindre espace laissé par les policiers et les gendarmes, mais aussi par les services d'ordre des syndicats qui tiendraient moins leur cortège, pour s'infiltrer dans les défilés et passer à l'action », assure un stratège de l'ordre public qui a prévu de « déployer du bleu » pour endiguer les violences.